

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

22^e ANNÉE.

N^o 2.

FÉVRIER 1879.

A propos de Leibnitz.

(Suite. — Voir la *Revue* de 1^{re} janvier 1879.)

Il est généralement convenu que Pythagore serait allé chercher dans l'Inde, à moins que ce ne soit en Egypte, ou ailleurs, le dogme de la **métempsychose animale** qu'il aurait donné pour base à sa doctrine sur la vie future, et que Platon, sans autre examen, l'aurait repris de l'école italique et fait passer dans son enseignement. Admirable sujet de dissertation dont les virtuoses de la théologie catholique, entre autres, n'ont pas manqué de faire leur profit. **Ce thème une fois donné**, Dieu sait les variations qu'on en **peut tirer** au besoin pour l'édification des ovaillés et la glorification des détenteurs de la vérité révélée. Et de fait, quelle démonstration plus **triomphante de l'infirmité** de la raison humaine qu'un Pythagore et un Platon, **les plus illustres représentants** du spiritualisme antique, s'embarquant **successivement** à la recherche de la solution du problème de la destinée humaine et, tous deux, échouant en **pleine métempsychose**, c'est-à-dire aboutissant à la suppression de la conscience pour sanction de la loi morale.

L'homme ravalé à l'instinct, rentrant dans l'animalité et châtié comme la brute peut l'être en ce cas, sans même soupçonner la nature de l'infraction commise et le motif du châtiment infligé, où est la sanction, que devient la justice?

Logiquement, c'est parfait; mais voilà précisément pourquoi Pythagore et Platon n'ont pu ni admettre ni enseigner la métempsychose prise à la lettre. Ils l'admettaient, j'imagine, dans la mesure où notre Saint Père admet l'infailibilité papale, et M. Veuillot, les vertus, les miracles et les mystères de la Salette.

Aussi voit-on, toutes les fois que Platon parle de ce prétendu dogme, qu'il se réserve de n'en prendre que ce qu'il faut, le sens caché sous l'enveloppe allégorique. Il n'en donne le texte que pour ce qu'il vaut: **Fable, mythe, fiction ingénieuse**, dit-il, **antique et vénérable tradition** des premiers âges que « la religion nous commande de respecter. » **De même à propos** des dieux et de leurs délégués célestes. (*Rep. L. IV — VII — X*, épisode de Her l'Arménien — Gorgias, C. 79 et s.)

Enfin, comme si cet avis au lecteur ne lui semblait pas assez explicite, le pythagoricien Timée de Locres auquel il fait exposer

à Socrate la doctrine du maître, déclare que lorsque la peinture vraie du sort qui attend les coupables dans l'autre vie ne suffit pas à les émouvoir, à éveiller leur conscience, il faut y suppléer, comme nous dirions, en forçant le trait, en fonçant la couleur, comme dit Timée, par la crainte de châtimens fictifs, par l'idée que ces coupables, transformés après leur mort en bêtes féroces ou immondes, épuiseront toutes les souffrances et tous les dégoûts attachés à leur nouvelle existence.

La métempsycose n'était donc en réalité dans la bouche de Pythagore et sous la plume de Platon qu'une métaphore dont ils laissaient à l'intelligence de l'auditeur ou du lecteur le soin d'établir la valeur relative.

Au reste, dût-on prendre à la lettre l'enfer pythagorique, encore serait-il préférable à l'enfer issu de l'imagination de nos théologiens. L'un ne serait que puéril, l'autre est à la fois absurde et atroce, toute logique et toute justice en étant exclues.

Où Pythagore lui-même avait-il puisé sa croyance aux migrations des âmes, appelées, comme il l'enseignait, à faire le tour du monde ? Ses biographes le font voyager dans l'Inde, en Égypte, en Grèce où il aurait été initié aux mystères d'Orphée et d'Iacchus (Bacchus), en Gaule même, où il aurait été en rapport avec les Druides. La distance nous semble un peu longue de la terre d'Ilésus à celle de Brahma, pour ce temps surtout où l'on ne voyageait pas par train rapide. Nous laisserons aux doctes la satisfaction d'ajouter de nouvelles conjectures à celles déjà faites sur les pérégrinations du philosophe de Crotone. Nous tenons seulement à constater qu'en Gaule aussi bien que dans l'Inde, en Grèce et en Égypte, il eût pu trouver les éléments de sa doctrine sur la vie future.

En Gaule : De tous les peuples de l'antiquité, nul, que nous sachions, n'eut une plus haute idée de la destinée humaine que les Celtes, nos pères. Ils avaient compris que le progrès est la loi de la vie. L'âme, pensaient-ils, partie des plus intimes régions de l'être, débutait dans le monde inorganique; de là, traversant le monde végétal, puis le monde animal, elle recueillait dans ce parcours les forces nécessaires pour atteindre à l'humanité, où, seulement, elle entrait en pleine possession d'elle-même. Dès lors c'était à elle à se faire sa destinée, et, par l'énergie et la constance de ses efforts, à s'élever de degré en degré au *Cercle de la félicité* où, toujours sous la forme humaine, elle jouissait d'une vie assez semblable à la vie terrestre mais infiniment plus heureuse. Désormais elle ne pouvait plus déchoir, mais elle restait libre de descendre de ces hauteurs pour se réincarner et accomplir quelque mission dans un des mondes qu'elle avait déjà parcourus. Tant qu'elle demeurait dans le *Cercle des voyages*, dont la terre faisait partie, elle pouvait retomber d'un monde supérieur dans un monde inférieur. Le *Cercle de l'infini, de l'absolu*, nul n'y pouvait atteindre.

Cette primitive et fière conception de la vie, nos pères, en

se détachant de la souche Aryenne, l'emportèrent, viatique sacré, pour se fortifier le cœur en commençant leur long exode, en se lançant dans l'inconnu. Elle devait faire d'eux cette vaillante race « qui ne s'inquiétait pas de la mort. » On a voulu y voir une réminiscence épurée de la métempsycose. Elle lui est antérieure. La métempsycose, telle que l'enseignaient les Brahmes, est une œuvre longuement élaborée en vue de maintenir sous le joug, par de salutaires appréhensions et une sainte humilité, les castes qui n'avaient pas le privilège, comme la caste sacerdotale, de descendre en droiture de la tête de Brahma.

L'esprit humain ne débute pas par l'absurde. Pour trouver l'idée première des cercles druidiques, il faut remonter plus haut, il faut aller chercher dans les antiques poésies religieuses des Aryas. Les parties les plus anciennes des Védas, le Rig, le Samàn, l'Adjous nous offrent une peinture déjà nettement arrêtée de la destinée des âmes. Ils nous montrent celles qui sont pures montant dans les cieux supérieurs où, revêtues d'un corps subtil, elles brillent comme des astres en compagnie des dieux de l'éther. Celles dont les mérites ne sont pas suffisants pour être admises en ce séjour de gloire et de bonheur ne peuvent dépasser les cieux inférieurs, où *Indra* prend soin d'elles en attendant qu'elles se rendent dignes de rejoindre les premières. Celles des méchants sont condamnées à se réincarner sur la terre et retombent au pouvoir de *Kali*, la déesse du mal. On ne voit pas que la métempsycose animale y apparaisse autrement qu'à titre d'exception, de châtiment suprême infligé aux plus obstinées dans le crime. De l'exception les Brahmes firent la règle, en se réservant, bien entendu, une exemption divine.

En Grèce, les Mystères, dont l'institution remonte à l'époque où les premières colonies égyptiennes s'établirent dans la Hellade, avaient un but sur lequel tous les grands moralistes de l'antiquité sont d'accord : élever, épurer le sentiment religieux dans la mesure du connu et du possible. Platon qui avait été initié, compare la vue de la vérité et de la justice dont jouissent les âmes avant d'être unies à un corps terrestre au spectacle de l'*Époptée*, c'est-à-dire à celui des cérémonies symboliques accomplies sous les yeux des initiés du second degré (époptes) et dont le sens, caché au vulgaire incapable d'en comprendre la haute portée, leur avait été révélé. Dion Chrysostôme compare, de son côté, ces initiés à ceux que la divinité instruit, non dans un petit édifice, mais dans le vaste temple de l'univers.

En résumé, la doctrine mystique ne différerait pas, quant au fond du moins, de celle de Pythagore. L'une et l'autre reposaient sur les mêmes principes et se proposaient la même fin. Elles avaient pour objet, et ici les preuves abondent, d'expliquer aux hommes l'ordre qui règne dans le monde et de leur apprendre « à bien vivre et à bien mourir, » en leur rappelant les récompenses ou les peines qui les attendaient après la mort, selon qu'ils se seraient ou non « purifiés dans cette vie des fautes commises dans une vie anté-

rieure. » Enfin, le traité *Du monde et de la nature de l'âme* où, pour la première fois, la doctrine de Pythagore fut publiquement exposée par Philolaüs, était connu des Grecs sous le nom de *Bacchanales*, autrement mystères de Bacchus (Iacchus, fils de Cérès). Que les orgies (fêtes) de Bacchus, que les Thesmophories mêmes, où originairement n'étaient admises que des vierges et des femmes de mœurs irréprochables, aient avec le temps complètement changé de caractère et mérité les qualifications que leur ont prodiguées les premiers apologistes chrétiens, faut-il s'en étonner ? N'est-ce pas le sort de toutes les institutions humaines de se modifier en vieillissant et souvent du tout au tout. La primitive et simple commémoration de la dernière Cène de Jésus ne s'est-elle pas peu à peu transformée en messe surchargée de rites auxquels depuis des siècles la foule des fidèles ne comprend plus rien, pour finir à la chapelle Sixtine, avec accompagnement de *soprani* (1) brochant des roulades d'opéra sur du latin de sacristie.

De même en Égypte : Il est vrai qu'au siècle de Pythagore, pour y trouver les notions qu'il y serait venu chercher, il aurait fallu procéder par élimination, passer au crible l'énorme amas de croyances puériles, absurdes ou contradictoires sous lequel elles étaient enfouies. Depuis des siècles déjà, la caste sacerdotale, secondée par l'ignorance des castes inférieurs, avait fait de la vieille terre des Pharaons ce que le brahmanisme avait fait de l'Inde : un vaste champ de superstitions à exploiter. De ses institutions religieuses il ne restait que la forme, le cadavre enveloppé dans une interminable et glaciale liturgie, ainsi qu'une momie dans ses bandelettes. Sans doute le ciel égyptien était occupé plus que jamais par une cohue de dieux, incalculable descendance trinitaire du Knef primitif, mais tout cela était mort et embaumé pour l'éternité. L'âme en était partie ; il n'en demeurait guère d'autre héritier vraiment vivant qu'Apis suivi du cortège des sous-dieux animaux qu'il s'était associés pour satisfaire aux adorations des dévots.

Hérodote a pu écrire que les anciens Sages de l'Égypte sont les premiers qui ont enseigné l'immortalité de l'âme ; mais, de son temps déjà, cette notion, suivant le courant qui entraînait tout le reste, avait abouti à la métempsycose devenue, dans ce qu'elle a de plus ténébreux et de plus abêtissant, un article de foi accepté les yeux fermés. Toutefois, au milieu de ces résidus théogoniques et théologiques, deux dogmes essentiels pouvaient encore se découvrir. Il n'en restait que la lettre, il est vrai ; le sens en était perdu ; mais ils n'en persistaient pas moins sur place à témoigner de ce qu'une théocratie de connivence avec une royauté de droit divin peut faire d'un grand peuple.

Le temple de Saïs, notamment, gardait cette inscription : « Je suis

(1) De genre neutre et dont l'enseigne des barbiers napolitains, naguère encore, expliquait ingénument le procédé de fabrication : *A... fa la barba e castra miravigliosamente.*

tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera ; nul mortel n'a soulevé mon voile : le fruit que je porte est le soleil (1). »

D'autre part, d'après le *Rituel funéraire* que les Egyptiens continuaient par habitude de déposer auprès des momies et dont la formule remonte pour le moins au xvi^e siècle avant notre ère, d'après des peintures funèbres de date aussi reculée, les âmes devaient subir une série d'épreuves préparatoires avant de comparaître au tribunal d'Osiris où elles étaient pesées dans la balance de la justice divine. Selon la sentence rendue, les unes s'envolaient sous forme d'oiseaux divins dans le séjour qu'Osiris leur avait préparé et accomplissaient diverses migrations dans les espaces célestes en attendant qu'elles vinssent reprendre possession de leur corps pour une vie immortelle et bienheureuse. Les autres, les criminelles, les vicieuses étaient chassées dans la nuit de l'Amenti (l'autre monde) par des génies malfaisants chargés de les tourmenter. Là encore on ne voit pas que la métempsycose apparaisse autrement que comme accessoire, dans le sens figuré, symbolique.

On sait ce que deviennent les symboles en passant par l'imagination des masses et par l'officine de tout sacerdote qui a perdu la clef de la science, et n'a gardé que celle de la caisse du sanctuaire. L'idée peu à peu disparaît, remplacée par l'image devenue réalité, vérité indiscutable. Et comme la crainte de l'inconnu est le dernier fonds, le dernier sentiment à exploiter par les religions en voie d'épuisement, le paradis d'Osiris, la lumière, l'espérance diminue de siècle en siècle de tout ce dont bénéficia le domaine de Typhon, le royaume des ténèbres et des métamorphoses redoutables. Beaucoup d'appelés et peu d'élus. D'où la nécessité pour les fidèles de multiplier leurs chances de salut dans l'Amenti, en multipliant leurs offrandes, en ne négligeant aucune des cérémonies réglementaires — dernière phase commune à toutes les religions. Elles se disent, elles se croient immortelles, d'origine céleste, et finissent en compagnies d'assurances contre l'enfer, oubliant qu'elles ne sont, elles aussi, que des formes transitoires soumises à l'inéluctable loi de naissance, de développement, de dissolution et de réabsorption de leurs éléments épurés en d'autres formes supérieures.

T. TONOEPII.

(A suivre.)

Erratum : *Revue* de janvier 1879, page 6, l. 45, lire : *initiateurs religieux*, au lieu de : *imitateurs religieux*.

(1) Le dieu de Saïs, dont le nom *Jaou*, d'après Clément d'Alexandrie, n'aurait été connu que des initiés, était, ce semble, bien proche parent de celui d'Israël. En tout cas, il est à remarquer que, presque à la même époque où Moïse emportait le culte de Javeh (Jéhova) au désert, des prêtres égyptiens importaient en Grèce celui du Zeus omnipotent appelé à détrôner son père Saturne, dernier représentant du vieux naturalisme des Pélasges ; à remarquer aussi que les racines, Jav, Zeu, Jov, Zyau, se confondent presque identiquement dans les langues hébraïque, grecque, latine, sanscrite pour désigner l'Être par excellence.

Le Spiritisme en Algérie.

PHÉNOMÈNES A ORAN. — LE CASENEUVISME.

Un homme convaincu et chercheur, M. Davin, d'Oran (Algérie), qui ne néglige jamais l'occasion de propager le spiritisme, a réuni pendant ces derniers temps, tous les articles qui se sont occupés de faits d'apport et de transport de meubles dans une maison d'Oran.

Lorsque ces phénomènes caractéristiques ont eu lieu, le célèbre et tant décoré Caseneuve, le prestidigitateur, est arrivé à Oran, pour tuer, au moins pour la millièmefois, ce spiritisme qui s'évertue à vivre sans faire attention aux coups innocents qui lui sont portés.

Le pourfendeur avait là une occasion de prouver son savoir-faire, mais il n'a pas tenté l'épreuve ; de mauvaises langues ont prétendu que ce grand destructeur de miracles, respectait infiniment ceux de Lourdes et de la Salette, et, naturellement, on s'est demandé d'où venait cette réserve caractéristique ? Serait-il initié aux miraculeuses interventions ?

Notre honorable frère en croyance, constate que, après les tours de passe-passe du prestidigitateur, après les réflexions des journalistes, qui, ne sachant que dire, débitent des rengaines, le spiritisme a pris un nouvel essor, et que les adeptes ont appris à se mieux connaître.

M. Davin a remercié M. Caseneuve, pour le bien involontaire qu'il a fait à la doctrine : Nous serrons cordialement la main à notre correspondant.

Courrier d'Oran, 22 novembre 1878.

LE DIABLE?... AU JARDIN WELSFORD.

Malgré les assertions de nombreux et honorables témoins nous ne voulions pas croire un traître mot des faits étranges que l'on nous certifiait s'être passés dans la journée de dimanche, chez M. Miron, directeur de l'école communale protestante d'Oran, dont l'appartement est situé maison Jacques, au jardin Welsford (1).

Renseignez-vous, nous disait-on, allez sur les lieux, interrogez les témoins, et vous verrez qu'il n'y a là-dessous aucune mystification.

Notre incrédulité persistait, car nous n'aurions pas voulu, que l'on pût supposer, un seul instant, que nous étions susceptible de gober un récit aussi fantastique que celui qu'on nous faisait.

Ayant rencontré M. le commissaire central, nous lui demandâmes, si par hasard, il aurait eu connaissance des bruits étranges que l'on colportait dans le quartier de la marine. J'en ai ouï parler, nous répondit-il, mais je n'y crois pas.

(1) Cette maison appartient à notre honorable député.

M. le maire à qui la chose avait été rapportée manifesta la même incrédulité.

Il y avait eu pourtant chez M. Miron des bris de vaisselle, c'est-à-dire des faits matériels que l'on pouvait constater.

Toute la question se réduisait alors pour nous à faire rechercher par la police, l'auteur ou les auteurs des dégâts que l'on avait signalés. C'est dans ces dispositions d'esprit que, poussé par un sentiment de pure curiosité, nous montâmes au jardin Welsford en compagnie de M. Justice secrétaire du célèbre prestidigitateur M. Caseneuve, dont la spécialité est de *débiner* les trucs les plus habiles, notamment ceux du spiritisme.

M. Miron était en ce moment au milieu de sa famille.

Nous lui fîmes part de l'objet de notre visite et il nous accueillit aussitôt avec la plus grande cordialité. Asseyez-vous, nous dit-il, je vais vous raconter ce qui s'est passé chez moi dans la journée de dimanche, en présence de plus de cinquante témoins.

Tout d'abord, ajouta-t-il, je commencerai par vous déclarer que je suis tout aussi incrédule que vous puissiez l'être ; mais ce que j'ai vu, ce que nous avons tous vu est tellement extraordinaire que je ne puis en trouver une explication. Voici ce qui s'est passé :

A 6 heures, lorsque nous étions à table pour dîner, mon beau-père, mon enfant, ma bonne et moi, nos fourchettes se livrèrent à une ascension subite et allèrent se heurter contre les murs. Seule, celle du beau-père était restée en place. Chacun ne comprenait rien à ce mouvement désordonné des ustensiles de table. Il y eut un moment de stupeur.

Le beau-père dit alors, en tenant sa fourchette sous la main gauche : la mienne ne bougera pas. Il se leva ensuite et au même instant, la dernière fourchette faisait un bond et allait rejoindre les autres.

Une gargoulette remplie d'eau, qui se trouvait sur une crédence, fut projetée au loin et se brisa. Les assiettes, les bols, jusqu'au nécessaire de la table de nuit accomplirent la même sarabande. Le sabbat dura toute la journée.

Une clef qui était accrochée à un clou, partit, sous le nez de M. Miron. Celui-ci se baissa pour l'aller ramasser et la remettre en place. Elle y était à peine, que faisant un nouveau bond, elle fut projetée sur la cheminée.

Un réveil-matin alla se nicher dans un baquet d'eau. Des chandeliers furent projetés avec tant de violence qu'ils se brisèrent. Nous en avons vu les éclats.

Une chaise s'éleva dans les airs, pirouetta et retomba avec fracas.

Pendant que ces faits se passaient, tous les gens du quartier étaient accourus. Ils ont vu, de leurs yeux vu, la danse infernale des ustensiles de la maison, et ils vont en signer un procès-verbal circonstancié.

Tel est le récit que nous a fait M. Miron, récit qui nous a été

confirmé par les membres de la famille ainsi que par tous les voisins.

Et que l'on veuille bien croire que nous n'avons eu affaire ni à des hallucinés ni à des farceurs. Chacun reste libre d'ailleurs d'aller se renseigner sur place s'il veut en avoir le cœur net.

Une enquête nous paraît nécessaire, car ni les dénégations des sceptiques, ni les affirmations des croyants ne sauraient élucider cette affaire.

Avant que nous puissions publier le procès-verbal avec les signatures des témoins, nous reproduisons l'attestation suivante que M. Miron nous a communiquée.

W. MARIAL.

J'atteste et certifie que les faits relatés dans l'article ci-dessus sont d'une véracité formelle et même je me charge d'en donner les preuves aux plus incrédules par le témoignage de plusieurs personnes qui ont vu les faits consignés ci-dessus.

A. MIRON.

26 novembre 1878.

Nous ne faisons point partie de ces savants, troupe récalcitrante et réfractaire qui se croiraient déshonorés d'accorder la moindre attention à ce qui n'est point la physique et la chimie classiques. Au contraire, le devoir de la vraie science est de s'emparer de ce qui semble surnaturel et de le ramener à la nature.

(Tiré de la *Liberté* du 21 novembre 1878.)

« Dans le précédent numéro, nous avons rapporté aussi fidèlement que possible quelques-uns des faits extraordinaires que nous avait racontés M. Miron et qui se sont passés chez lui dans la journée du 17 novembre.

Ainsi que nous nous y attendions, ces faits ont partagé l'opinion publique en deux camps bien distincts: celui des sceptiques qui niant tout *à priori* ne veulent écouter aucune explication et celui des crédules qui croient aveuglément et amplifient encore les faits en leur attribuant une cause plus ou moins surnaturelle.

Entre ces deux camps, il y avait une place à prendre et nous l'avons prise. C'est celle où pourront se rencontrer les hommes raisonnables, ne croyant qu'à l'évidence des faits et cherchant à en découvrir les causes.

Ce choix risque peut-être de nous mettre à dos les sceptiques et les crédules; mais nous aurons pour nous les amis de la vérité ainsi que les gens impartiaux que n'aveuglent ni l'ignorance ni la passion.

Des faits étranges rendus authentiques par la signature de nombreux témoins, se sont passés dans une famille honorable. Procès-verbal en a été dressé !

Les nier comme l'a fait *l'Atlas* est un procédé commode, s'il n'est pas très-honnête; mais cela n'explique pas grand'chose.

Nous avons prié M. le docteur J.... de faire une enquête médicale. Il s'est contenté d'en rire.

M. le maire est allé plus loin: il a menacé de punir M. Miron,

s'il s'obstinait à maintenir la vérité des faits qui se sont passés sous ses yeux.

L'inquisition n'agissait pas différemment avec les sorciers du moyen âge.

Cette façon d'agir, nous le disons hautement, n'est ni rationnelle, ni scientifique, ni même intelligente. »

Après ces premiers et bons articles, qui rendirent hommage à la vérité, les rédacteurs du *Courrier d'Oran*, se sont mis à divaguer au sujet de Joséphine Bourras, domestique de M. Miron, le médium inconscient par lequel tous ces phénomènes avaient eu lieu.

Avec leur bonne foi ordinaire, et soit ignorance, ou pour sortir d'embarras, ils ont été chercher les filles électro-magnétiques; Angélique Cottin a été mêlée avec Arago à toutes sortes de considérations banales.

Lorsque des princes de la science tels que W. Crookes, chimiste connu dans les quatre parties du monde, membre du bureau de la Société royale de Londres, et le grand astronome, Zöllner, certifient la véracité des faits spirites, il est pénible d'entendre des hommes intelligents, nous affirmer à Oran que tout se résout par la négation *à priori*. — Cependant, écoutons-les patauger, entre la vérité qui les aveugle et le respect humain qui les domine!!!

« Un seul point restait à établir, c'était l'authenticité des faits que nous avons relatés. Après la lecture du procès-verbal suivant, nous estimons qu'il ne restera aucun doute dans l'esprit de nos lecteurs, que nous respectons trop pour avoir voulu les mystifier un seul instant :

Procès-verbal des faits qui se sont produits dans le domicile de M. Miron Alphonse, directeur de l'école communale laïque protestante d'Oran, situé dans la maison Jacques, jardin Welsford.

Avant de relater dans le présent procès-verbal les faits qui se sont passés dans la journée du dimanche 17 novembre courant, les témoins ou du moins une partie des témoins (ceux qui sont voisins immédiats de M. Miron) ont cru devoir affirmer que depuis environ deux semaines, c'est-à-dire depuis le premier du mois courant, ils ont été étonnés du grand nombre de pièces de vaisselle, brisées chez ce dernier.

Ils ont dû intervenir plusieurs fois et demander grâce pour le dernier de ses enfants, une petite fille de trois ans que l'on accusait injustement, on le reconnaît aujourd'hui, d'être la cause de ces accidents.

Ils affirment également que ces dits objets projetés par-dessus le balcon, sans que l'on en vit l'auteur, ont failli, à différentes reprises occasionner des blessures aux personnes qui habitent dans la cour de la même maison.

En foi de quoi, ils attestent la vérité des faits suivants :

« Dimanche, 17 du courant, vers les sept heures du matin, M^{me} Miron, revenant de la chambre à coucher plaça sur le buffet de la salle à manger, une tasse qui venait de servir pour le déjeuner.

A peine la tasse fut-elle posée, qu'elle franchit la table dans la direction N.-O. au S.-E. et alla se briser sur le parquet à environ 2 m. 75 du buffet.

Jusqu'à 9 h. 1/2 ou 10 heures environ du matin des faits nombreux et analogues se produisirent et généralement tous dans la même direction.

Ce que voyant, et plus qu'étrangement surpris des bruits successifs, et de la casse qui seule se percevait bien, des voisins se rendirent sur le balcon de la maison et un à un s'introduisirent dans les appartements de M. Miron pour se rendre compte des bruits qu'on entendait.

A 11 heures 15 minutes un des faits les plus graves se produisit.

Dans une des chambres, une chaise s'éleva à une hauteur de 1 m. 50, tournoya sur elle-même et retomba venant appuyer le dossier à terre et en avant.

Une assiette en fer battu contenant des lentilles, placée sur la table s'éleva à 40 ou 50 centimètres de hauteur ; les lentilles seules restèrent sur la table et l'assiette fut projetée à 1 mètre en dehors, sur une chaise qui se trouvait là ; un couvercle de soupière en porcelaine qui se trouvait placé sur la table de la salle à manger fut remarqué, s'agitant par petits mouvements.

Quelques soubresauts eurent lieu en quelques secondes, et finalement le couvercle s'arrêta au bord de la table.

Deux vases à fleurs, placés sur la cheminée de la salle à manger, furent trois ou quatre fois lancés sur le parquet ; un seul fut brisé ; l'autre remis une première fois à sa place, fut déplacé de nouveau et vint tomber à terre en s'ébréchant dans ses angles saillants.

A midi environ, une trentaine de pièces avaient déjà été brisées ; de nouveaux visiteurs, se montrant incrédules des faits qu'à l'instant on leur racontait, voulurent risquer l'attente de plusieurs heures au besoin afin de se convaincre.

Un cocotier entre autres qui se trouvait placé sur la table de la cuisine, vint se briser à 2 mètres environ et presque aux pieds de trois témoins qui observaient tous les mouvements.

Une clef, accrochée à un clou, fit un mouvement descendant à une distance de 1 mètre 50 ; elle fut replacée au même clou, et 20 minutes après elle fut projetée sur la cheminée, distante de 2 mètres du point de départ, suivant ainsi une direction ascendante.

Une gargoulette pleine d'eau placée au milieu de la table de la cuisine se souleva et vint se briser sur le parquet à 2 m. 50.

Une boîte renfermant un microscope qui se trouvait sur la cheminée d'une chambre à coucher, fut projetée à deux reprises différentes à 2 mètres 50.

Un balai, dont se servait la bonne, lui fut violemment enlevé des mains et projeté au moins à 4 mètres de distance.

Un vase de nuit se trouvant placé sous un des lits se livra à des

mouvements d'une telle rapidité, qu'il eût été impossible d'en délinier le genre, malgré toute la plus grande attention. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, contenant et contenu se trouvèrent hors du lit éloignés de 1 mètre environ, et se renversèrent.

Seuls les faits principaux sont ici relatés, les soussignés les attestent et les certifient véritables pour chacun en ce qui les concerne et par faits séparés, l'ensemble de ceux signalés ayant à leur faveur le plus d'attestants.

Oran, le 24 novembre 1878.

Gaillard, fils. — A. Miron. — Marie Gaillard. — Récès, employé de commerce. — Vincent Vivès. — François Martinez. — Carlos Gonzalves. — Louis Récès, peintre. — Joséphine Laurent. — Joséphine Vivès. — Rafaël Botella. — Espérance Vivès. — Variste Tur. — Louise Gomis. — Mathilde Gomis. — Mathilde Delal. — Vicence Tur. — Marie Mira. — Euphrosine Miron. — Marceline Récès. — F. Chapellier. — Louise Nicolas. — Joséphine Borrás. — V^e Leclerc.

Pour légalisation des signatures ci-dessus,

Le maire d'Oran, signé : MATHIEU.

Et maintenant nous laissons la parole aux prétendus savants qui se chargent de tout expliquer en niant tout. W. MARIAL.

P.-S. Des gens malintentionnés ont répandu le bruit que M. Miron s'était entendu avec un prestidigitateur de passage dans notre ville, M. Caseneuve. Pour détruire cette calomnie, il suffira de rappeler que les faits se sont passés le dimanche 17 novembre, tandis que M. Caseneuve n'est arrivé à Oran que le lendemain : le bateau de France ayant subi un retard de 24 heures.

Nous ajouterons qu'une communication des faits ci-dessus a été adressée à l'Académie des sciences. W. M.

Malgré ce procès-verbal, malgré les explications étranges données ensuite par M. W. Marial, et, dans lesquelles hélas *l'humidité* joue le principal rôle ??? M. Miron, pour ne pas perdre sa place et conserver le pain pour sa famille, a dû capituler et signer que tout ce qui précède est une erreur des sens !!! Ce fait a lieu en 1878, sous la République !!!

Le constellé Caseneuve, s'est rendu à Alger, précédé par ses prospectus, boniments pleins de gracieuses insultes à l'adresse des spirites, sans avoir expliqué le pourquoi des phénomènes de la maison Welsford.

Ce que dit ce prestidigitateur est charlatanesque, et cependant, un homme éminent a cru devoir répondre ce qui suit à ses discours ridicules. Nous tenons à la disposition de nos amis, des photographies-réclames bien étranges du commandeur Caseneuve.

(*A suivre.*)

Appel du : Le Spirite.

REVUE SCIENTIFIQUE MENSUELLE, ORGANE DU CENTRE SPIRITE ESPAGNOL
ET DU GROUPE MARIETTA, A MADRID.

OCTOBRE 1878. — Messieurs et chers frères. Les instigateurs du schisme qui s'est fait parmi nous, prétendent détruire l'édifice que nous avons élevé à force d'abnégation et de labeur constant ; serviteurs d'une idée, fille du progrès, pour laquelle nous avons dû souffrir la raillerie, les critiques les plus blessantes, nous protestons.

Le jésuitisme se glisse parmi nos adeptes, et là, il sème le grain qui produit le fruit empoisonné ; les serviteurs loyaux et sincères de la doctrine spirite donnent le cri d'alarme, afin qu'ils ne soient pas considérés comme des soldats inexpérimentés ; sans prétendre mériter le poste de grand capitaine, ils disent : Serrons les rangs. Unissons-nous, examinons les faits avec une impartialité sévère et vous aurez cette conviction que, quelque chose d'étrange se passe, non pour le bien de notre doctrine. Pourquoi ces fureurs contre de modestes personnalités, qui ont consacré leur vie au développement et à la propagation du spiritisme ? Que signifie la guerre sans trêve faite au groupe que dirige l'esprit de Marietta, sympathique à tous les spirites espagnols ? Ce groupe, dans son volume *Las medium-das*, dédié aux frères de Cordoue, ne se déclare-t-il pas responsable de tous les phénomènes énoncés ? Oui, le loup s'est introduit dans la bergerie ; jusqu'à ce jour, on n'a pu connaître le nombre de ses victimes et cependant, le machiavélisme des fils de Loyola dirige contre les principes d'Allan Kardec, des coups froidement calculés, afin de les détruire.

Avant d'acquiescer cette certitude, nous avons voulu, mais en vain, nous expliquer la cause d'inqualifiables procédés ; notre intelligence n'a pu en donner la clef. Heureusement, le bandeau qui couvrait nos yeux est tombé enfin, et nous voyons d'un côté, l'instrument inconscient, de l'autre, l'ouvrier bien payé pour démolir ; c'est l'œuvre souterraine des éternels ennemis de la civilisation.

Nous ne prétendons pas convaincre ceux qui, volontairement, acceptent les insinuations perfides et qui nous croient illuminés, pour lesquels nos raisonnements et nos affirmations seraient lettres mortes ; mais il y aurait de notre part faiblesse et négligence de ne pas chercher à éclairer les spirites sincères, égarés par les idées les plus fausses.

La crainte ne nous tourmente pas et nous parerons les coups de quelques côtés qu'ils viennent ; la vérité suit sa voie envers et contre tous, car, fille de Dieu, elle atteint son but quand l'aide des hommes lui manque, et lorsqu'elle a pour adversaires les contradicteurs les plus ardents.

Entre nous qui luttons avec courage et vous qui avez su soutenir bien des luttes, il est nécessaire qu'il y ait un lien indissoluble ; il faut que nous paraissions forts pour être vainqueurs en réalité.

En jugeant notre conduite si désintéressée, vous vous réunirez à nous pour la défense du spiritisme ; nous nous rangerons tous sous la bannière qui porte cette devise :

Amour, Charité, Science.

En partageant cette opinion, vous rendrez un service signalé, si, par votre légitime influence, vous arrivez à ranger dans nos rangs les groupes et centres contraires à l'œuvre du groupe Marietta. Ce que vous jugerez opportun d'insérer dans les colonnes du *Spirite*, notre journal périodique, sera accueilli avec fraternité.

LE VICOMTE DE TORRES-SOLANOT, — EUGÈNE COUILLAUT, —
MANUEL DE SALVADOR, — JOAQUIN DIEGUEZ, — S. P. DE
RAMON, — FRANCISCO MIGUELES.

Madrid, 8 octobre 1878.

Nota. — Il est profondément regrettable que, entre les **spirites** espagnols, il y ait cette **division**, ces conflits, dont profitent habilement les adversaires de notre doctrine.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître les personnes qui composent le parti dissident ; mais, de longue date, nous sommes en rapport avec les honorables signataires de l'appel ci-dessus, que nous tenons tous pour hommes de valeur, qui ont fait leurs preuves morales, leurs preuves intelligentes ; nous sommes avec eux de cœur et d'âme.

Sans jeter la réprobation sur des frères avec lesquels nous n'avons jamais eu de rapports, et que, leur amour de la vérité a peut-être égarés, nous répéterons avec un homme de génie de l'antiquité : « Malheur à qui attire le scandale sur une croyance bénie ; qui, pour contenter sa passion et sa vanité, dénature les faits les plus ordinaires, pour combattre d'anciens amis !!! »

Comme MM. de Torres-Solanot, E. Couillaut, M. de Salvador, J. Dieguez, S. P. de Ramon, F. Migueles, nous disons aux groupes : « Frères de l'Espagne, ne vous désunissez pas ; écoutez les voix autorisées, celles des anciens amis du maître Allan Kardec, qui ont soutenu la doctrine en Espagne, avec tant de vaillance et de désintéressement.

« Aux insinuations malveillantes, répondez par de sages conseils et si vous n'êtes écoutés, plaignez vos frères égarés, ne les condamnez-pas et priez nos guides de les ramener à la raison, à l'union, à la solidarité, cette vertu des hommes sincères et conscients ! »

Les hommes forts sont doux et patients, tolérants, toujours mesurés dans leurs paroles et dans leurs actes ; que nos bien-aimés frères du *El Espiritista*, imitent ces hommes forts, et que, dédaignant les discussions vaines, parce qu'elles sont irritantes, parce

qu'elles tournent aux personnalités, ils attirent à eux tous les groupes de l'Espagne, en pratiquant dans toute sa puissance renovatrice, la belle devise du fondateur de la croyance spirite : *Hors la charité point de salut.*

Lorsque des hommes tels que *Don José de Fernandez*, tous les rédacteurs des journaux spirites espagnols, M. Saturno Acellana, les chefs de groupe, tendent la main à nos frères du groupe Marietta que nous croyons injustement attaqués, nous aurions souverainement tort de ne point adresser un appel pressant à tous nos frères d'Espagne, soit pour nous aider à ne former qu'un seul faisceau d'âmes dévouées, soit pour obliger les dissidents, à l'aide d'une manifestation imposante, à agir avec prudence, avec des sentiments fraternels, avec la conciliation et le raisonnement, pour ne point être pris pour des égarés, pour ne point avoir l'air de faire le jeu de nos adversaires qui profitent de nos fautes.

Il y a eu entraînement, effet de tempéraments passionnés, chez les anciens amis des signataires du groupe Marietta; mais les Bassols sont de trop estimables et de trop dignes maisons, pour errer longtemps et être assimilés aux Jésuites, ce qui serait déplorable; nous voulons croire que, mieux inspirés, ils imiteront le regretté et tolérant général, et que, les deux camps n'en formeront bientôt plus qu'un seul, en sacrifiant tout leur amour-propre sur l'autel de l'harmonie et de la concorde. C'est ce que nous leur souhaitons en 1879.

P.-G. LEYMARIE.

Expériences du professeur Zöllner avec le docteur Slade.

Dans le second volume de ses *Scientific Papers* (*Wissenschaftliche Abhandlungen* : Leipzig), publié dernièrement, M. Zöllner, professeur d'astronomie à l'Université de Leipzig, donne une relation détaillée de ses intéressantes expériences avec le docteur Slade, en présence des professeurs Fechner, William Weber et W. Scheibner, de l'Université de Leipzig. N'oublions pas que l'astronome Zöllner, est un savant aussi autorisé en Allemagne, que l'est William Crookes en Angleterre.

Avant de relater ses expériences, M. Zöllner consacre une centaine de pages à cette philosophie qui décide, *à priori*, que certaines choses ne peuvent avoir lieu; il cite le fait universellement admis, de la chute de pierres météoriques, la découverte de planètes où l'on avait assuré positivement que des planètes ne pouvaient exister. A l'encontre de ces assertions erronées, il parle des phrases écrites sur une ardoise, produites par un « *Etre de la quatrième dimension*, » avec la médiumnité de M. Slade. « Les doutes de l'homme ne peuvent changer un fait; un fait peut changer les doutes de l'homme, » ajoute-t-il.

Pour édifier la génération future sur la manière dont les faits spirites furent reçus par les hommes de la science et par les journaux, M. Zöllner tire de « l'organe de parti allemand du progrès »

le *Volkszeitung* de Berlin, du 18 et 21 décembre 1877, deux articles dans lesquels Slade est dénoncé comme un imposteur et un prestidigitateur, et les professeurs de Leipzig, comme ses « collègues. » Plus loin, pour ses lecteurs allemands, il donne l'histoire des attaques de Slade par le professeur Lankester.

Ce qui suit est extrait des propres expériences du professeur Zöllner :

« Le 15 novembre 1877, Slade vint pour la première fois à Leipzig ; après Crookes et Wallace, je ne pouvais refuser une occasion aussi favorable que celle-ci et j'accompagnai deux amis chez le médium, sans avoir l'intention de préparer une séance.

« L'impression personnelle que Slade me fit était favorable. Son maintien était modeste et réservé, et sa conversation (il parlait seulement l'anglais) était calme et discrète.... Je lui demandai s'il avait jamais essayé d'influencer une aiguille aimantée, me rappelant que le professeur Fechner avait observé un phénomène similaire avec Erdmann, professeur de chimie, (fait que je considère comme étant du plus haut intérêt pour tout véritable homme de science). Slade répondit négativement :

« Le jour d'une réunion ordinaire et hebdomadaire d'amis, j'invitai M. Slade à prendre le thé avec nous. Je lui expliquai que nous serions complètement satisfaits s'il pouvait produire seulement la divergence d'une aiguille aimantée dans des conditions qui pussent exclure toute idée de suspicion.

J'apportai un globe céleste qui était muni d'une boussole et le plaçai sur la table. A notre demande, Slade promena sa main, horizontalement, sur le verre convenablement serré de la boîte aimantée. L'aiguille demeura immobile, et j'en conclus que Slade n'avait pas d'aimant caché sous sa peau. A un second essai, l'aiguille fut violemment agitée comme étant sous l'action d'un grand pouvoir magnétique.

« J'avais ici un fait qui confirmait les observations de Fechner, bien digne d'investigation ultérieure.

« La soirée suivante (vendredi, 16 novembre 1877), je plaçai une table à jeu, avec quatre chaises, dans une chambre où Slade n'était pas encore entré. Après que Fechner, le professeur Braune, Slade et moi, nous eûmes placé nos mains entrelacées sur la table, il y eut des coups frappés dans ce meuble ; j'avais acheté une ardoise que nous avions marquée ; un fragment de crayon fut déposé sur l'ardoise, que Slade plaça partiellement sous le bord de la table ; mon couteau fut subitement projeté à la hauteur d'un pied, et retomba ensuite sur la table.... En répétant l'expérience, on trouva que, le fragment de crayon, dont la position fut assurée par une marque, restait à la même place sur l'ardoise. La double ardoise, après avoir été bien nettoyée et munie intérieurement d'un morceau de crayon, fut tenue alors par Slade sur la tête du professeur Braune. Le grattement fut bientôt entendu, et lorsque l'ardoise fut ouverte, on y trouva plusieurs lignes d'écriture.

« Inopinément, un lit placé dans la chambre derrière un écran se transporta à deux pieds du mur, poussant l'écran en dehors. Slade était éloigné du lit auquel il tournait le dos, ses jambes étaient croisées : ceci était visible pour tous.

« Une seconde séance s'organisa chez moi immédiatement, avec les professeur Weber, Scheibner, et moi ; un craquement violent tel que la décharge d'une forte batterie de bouteilles de Leyde, fut entendu ; en nous tournant, assez alarmés, l'écran mentionné ci-dessus se sépara en deux pièces ; les porte-vis en bois, épais d'un demi-pouce, étaient déchirés du haut en bas, sans aucun contact visible de Slade avec l'écran. Les morceaux cassés se trouvaient à cinq pieds du médium qui tournait le dos à l'écran.

« Nous fûmes tous étonnés de cette manifestation inattendue d'une force mécanique énorme, et je demandai à Slade ce que tout cela voulait dire ? Il répondit que ce phénomène arrivait parfois en sa présence. Comme il parlait en restant debout, il plaça un morceau de touche sur la surface polie de la table, le couvrit avec une ardoise, achetée et justement nettoyée par moi, et en pressa la surface avec les cinq doigts ouverts de la main droite, pendant que sa main gauche restait au centre de la table. L'écriture commença sur la surface intérieure et lorsque Slade la retourna la sentence suivante s'y trouvait écrite en anglais : « Ce n'était point notre intention de faire le mal ; pardonnez ce qui est arrivé. » La production de l'écriture dans ces conditions se faisait pendant que les deux mains de Slade étaient immobiles.

« Les phénomènes mentionnés nous parurent si extraordinaires et tellement en dehors de nos idées que William Weber et moi, nous résolûmes de donner à quelques-uns de nos collègues l'occasion de les attester. En conséquence nous nous rendîmes le jour suivant chez le professeur C. Ludwig et nous l'informâmes des faits. L'intérêt qu'il prit à notre récit m'engagea à inviter deux autres amis. Je proposai mes collègues MM. Herr Geheimrath Thiersch, chirurgien, et Herr Wundt, professeur de philosophie.

« Le dimanche, 18 novembre, nous étions réunis à trois heures de l'après-midi. J'avais acheté une nouvelle table de jeu en bois de noyer. Les ardoises mises à la disposition de Slade étaient achetées par moi et mes amis, marquées par nous. Des phénomènes observés, je citerai ce qui me fut relaté par Herr Thiersch, une heureuse expérience semblable à celle que je fis avec mon canif, et, en outre, celle entre les plis d'une double ardoise que Slade tenait dans sa main droite au-dessus de la table, bien en vue, sur lesquelles trois sentences furent écrites en anglais, en français, en allemand, chacune dans une écriture différente. L'ardoise reste en ma possession. Je suis d'accord avec le physicien de la cour impériale, Herr Bellachini, dont le témoignage concernant Slade commence ainsi :

« Je déclare par la présente, que c'est un acte téméraire de former une conclusion sur les œuvres médianimiques, objectives, de

l'américain, M. Henri Slade, même avec l'observation la plus minutieuse, après une seule séance. »

Au retour de Slade à Leipzig, les premières expériences du professeur Zöllner se firent avec des sonnettes et un harmonica placés sous la table, où ils se mirent à sonner et à jouer pendant que les mains et les pieds de Slade furent visibles pour tous les assistants. Une boule de métal fut suspendue par une corde de soie, à l'intérieur d'un globe de verre ; celui-ci, étant placé sous la table, une lumière fut projetée dessus, au moyen de bougies arrangées à cet effet, et pendant que les professeurs Weber et Scheibner, aussi bien que le professeur Zöllner observaient attentivement, la boule commença à osciller et à frapper, à intervalles réguliers, contre la surface intérieure du globe de verre.

Comme preuve que l'écriture sur les ardoises n'était pas préparée à l'avance, Slade prit une ardoise au hasard, et demanda à M. Zöllner, de souhaiter que certains mots y fussent écrits. « *Lit-trou astronomie*, » fut-il dit ; le bruit sec de la touche fut entendu pendant que la main de Slade restait en vue. En tournant l'ardoise, les mots désirés furent trouvés bien distincts.

Deux aiguilles, une grande et une petite, chacune renfermée sous verre, furent placées devant M. Weber. Les mains de Slade, entrelacées avec celles des professeurs, sur la table, à environ un pied de distance des aiguilles. La petite commença subitement à se balancer, jusqu'à un mouvement constant, tandis que la grande n'eut que quelques oscillations. S'apercevant qu'une espèce de force était en travail, M. Zöllner suggéra à Slade d'essayer s'il ne pourrait produire un effet sur une aiguille non-aimantée. Il apporta plusieurs aiguilles à tricoter, parmi lesquelles, lui, et M. Weber, en choisirent une qu'ils éprouvèrent à la boussole ; elle était dans les conditions voulues. Slade déposa l'aiguille sur une ardoise et la tint contre la partie inférieure de la table, comme pour l'écriture ; quatre minutes après, il la plaça de nouveau sur la table ; alors, un bout de l'aiguille fut trouvé suffisamment aimanté pour attirer de la limaille d'acier, des aiguilles à coudre, de la soie, même pour tourner l'aiguille de la boussole. Le bout aimanté était un pôle sud. M. Zöllner possède cette aiguille qui peut être vue et éprouvée par qui le désire.

Dans un vase plein de fleur de farine, l'impression d'une main fut trouvée, avec toutes les sinuosités de l'épiderme distinctement visibles. En même temps, une portion de la farine, portant aussi les marques d'une grande et puissante main, fut laissée sur le pantalon de M. Zöllner, au genou, où il s'était senti empoigné une minute auparavant. Les mains de Slade étaient constamment sur la table, et, en les examinant, on n'y trouva aucune trace de farine. L'impression était celle d'une main plus grande que la main de Slade. Le vase, avec de la farine, est conservé par M. Zöllner ; les marques de la peau se sont graduellement effacées par l'émission des particules de la farine.

Ils obtinrent une empreinte plus durable, avec du papier noirci à la lumière d'une lampe de pétrole attachée sur une planchette, et sur laquelle apparut la marque d'un pied nu ; à la demande des professeurs, Slade se leva, montra ses pieds, ôta ses souliers, mais aucune trace de noir de fumée ne fut constatée. Son pied qui fut mesuré, avait quatre centimètres de moins que l'empreinte. Slade et Zöllner répétèrent l'expérience, en employant une ardoise au lieu d'une planchette ; l'empreinte reçue fut photographiée et reproduite ; ces gravures sont jointes au second volume de M. Zöllner. Le professeur appelle l'attention sur ce fait, que, l'impression est évidemment celle d'un pied qui a été comprimé par des bottes, un doigt étant si complètement couvert par l'autre qu'il n'est pas visible. Cette empreinte ne peut être produite par le pied de Slade, selon la théorie de certains « hommes de science » de Leipzig, qui ont prétendu que Slade avait des pièces coupées à cette fin, dans la semelle de ses bas !!!

Le récit de quelques expériences qui concernent les réactions acides et la lumière polarisée, celles de la relation qui existe entre la vue clairvoyante de Slade et celles des prismes, et dont le professeur Zöllner fait grand cas, auront un intérêt spécial pour les personnes qui s'occupent de chimie et d'optique ; il y a là des mots techniques au-dessus de la portée des lecteurs ordinaires. Le docteur J. Pardon, depuis plusieurs années, a fait aussi des observations sur les particularités qu'offre la vision des médiums, il les publiera bientôt. (A suivre.)

Auteurs inspirés par les Esprits.

Banner of light, mai 1877.

Sardou, l'auteur dramatique français, disait : J'admets que je dois mes meilleures pièces aux invisibles collaborateurs.

J'écris dans un état d'hallucination ; dans cet état, je vois un théâtre imaginaire où les acteurs me dictent le dialogue.

Leur jeu me donne le plan que je transplante du théâtre imaginaire sur la scène.

Là est mon secret, mon art entier.

Nota. — Charles Lomon n'a-t-il pas dit bien haut que Jean Dacier, sa tragédie en vers, que tout Paris a admiré et applaudi, a été fait en collaboration, avec son frère tué à Buzenval, avec cet Esprit si courageux, si viril, qui, après sa mort donnait ainsi une preuve non équivoque de sa survivance spirituelle?...

Le Docteur F.-W. Monck, à Naples.

A la Rédaction de la *Revue Spirite*.

Ce qui suit pourrait intéresser les lecteurs de votre Revue.

Depuis quelques semaines je jouis du grand plaisir d'être l'élève du fameux Médium et excellent adepte de notre sublime philoso-

phie, le docteur F.-W. Monck de Londres. Il est ici pour sa santé, grandement délabrée pour avoir trop exercé sa médiumnité; spécialement, pour les matérialisations.

Je me fais un devoir de ne pas lui faire exercer cette merveilleuse faculté, mais c'est un Médium si fort, que les Esprits ne cessent pas de se manifester spontanément par lui, et, soit au repas, soit dans toute réunion de famille, nous sommes gratifiés par la présence des invisibles qui se manifestent par la typtologie, se mêlant à l'improviste à notre conversation, nous donnant leur opinion sur le sujet en discussion. Rien de plus charmant pour nous ! Outre la typtologie, bien des choses extraordinaires ont lieu ; je vais vous en relater une seule, et la plus remarquable.

Le docteur avait laissé ses bagages à Rome, et il lui a fallu cinq jours pour les ravoïr. Le soir du 23 novembre, pendant que nous causions un peu entre nous, et un peu avec les esprits, les invisibles prononcèrent ces mots : — « Monck, mettez la main derrière votre dos. » Il obéit de suite, et se sentit placer un objet dans la main. C'était une petite boîte en métal qui le fit s'exclamer : — « Peut-il se faire ! Cette boîte était dans ma malle que j'ai laissée à Rome, et devrait contenir deux petits boutons de chemise que j'apprécie au-dessus de tout ce que je possède au monde, car c'est le cadeau d'une personne qui m'est très-chère. » — On ouvrit la boîte, et l'on y trouva les deux boutons, enveloppés dans un morceau de papier, ce qui l'étonna, se rappelant très-bien ne pas les avoir pliés ainsi.

Trois jours après je l'accompagnai au chemin de fer pour en retirer ses bagages, et nous observâmes que la malle qui avait contenu la petite boîte en métal avait été forcée. Nous en examinâmes le contenu qui était intact, sauf, la boîte en question, qui y manquait. Le lendemain, lorsque pendant le dîner nous nous entretenions de ce fait remarquable, nos amis de l'erraticité, par la typtologie, nous demandèrent l'alphabet, et voici ce qui fut communiqué : — « La boîte avait été volée de la malle, et le voleur avait mis le papier sur les boutons pour ne pas les faire cliqueter ; nous l'avons prise de sa poche, et nous vous l'avons rendue pour vous épargner cette peine : la perte d'un tel souvenir. »

Ceci semble merveilleux, mais nos chers Esprits nous disent que ce sont des bagatelles, en comparaison des phénomènes que sous peu ils donneront sur tous les points de la terre.

2, Vico del Vasto a Chiaja,
Naples, le 5 décembre 1878.

Votre dévoué
G. DAMIANI.

Sourdes menées des anti-spirites.

Le *Progrès de Dijon* (Côte-d'Or), a inséré un libelle qui vise l'un des plus zélés propagateurs de la doctrine spirite, nous le donnons in-extenso ; il y a, des hommes de bonne volonté, à Dijon, au pays des grands vins, des médiums qui se développent et entre

autres une jeune fille presque sans instruction, nous écrit l'un de nos amis.

Ces réunions déplaisent aux *desservants*, ils préfèrent les matérialistes et les négateurs, aux hommes studieux qui croient, avec preuves à l'appui, que le spiritisme est une grande vérité, propre à élever les âmes, à faire naître les plus nobles sentiments.

Un desservant a calomnié les réunions paisibles des spirites; il a fait mettre de nouvelles serrures à la porte du cimetière, parce que affirmait-il, les spirites allaient sur les tombes évoquer les morts, etc.!!! On a *dénoncé* ces groupes en altérant la vérité, espérant que les *autorités* départementales s'engageraient dans la voie des répressions!!! Enfin, on a donné un article à un journal pour médire de cet infâme spiritisme, qui fait croire que l'homme est responsable de ses actes, qu'il revient sur la terre pour purger ses fautes à l'aide de nouvelles existences.

Ces tracasseries des sectaires religieux n'ont arrêté ni les étudiants ni les propagateurs; il y a redoublement de zèle, vif désir de mieux connaître ce qu'on anathématise; ces menées attirent l'attention des hommes sérieux.

Espérons-le, la consolidation de nos institutions nouvelles, permettant la liberté de discussion et de réunion, nous n'aurons plus, comme aujourd'hui, des hommes convaincus forcés à ne pas livrer leur nom à la publicité, par crainte du ridicule et pour ne point voir dans leur famille se produire des insinuations perfides.

L'éducation cléricale qui a été si longtemps le lot fatal de tous les Français, va faire place à l'esprit d'investigation et de libres recherches; et chacun chassera, comme indigne d'une intelligence éclairée, ces fausses hontes qui nous font l'esclave des préjugés; on n'aura point l'air de désertir son drapeau en faisant des capitulations de conscience.

On sera spirite en paroles, en actes surtout, franchement, sans voiles; ce courage viril imposera à ces hommes qui prêchent l'ignorance et la sottise, la foi absolue et sans contrôle; les discuter à ciel ouvert, n'est-ce pas les réduire au silence, et par suite, à l'impuissance!!! Faisons acte de volonté, et comme nos doctrines sont saines et rationnelles, amies du savoir et du progrès, elles s'imposeront aux esprits libres et à ceux qui tendent à le devenir.

LES SUPERCHERIES DES SPIRITES.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Il paraît que nous n'en avons pas fini avec les supercheries des Allan Kardec, des Davenport et autres farceurs exploitant la crédulité publique. Les spirites, les médiums, chassés des villes où on leur rit au nez, se réfugient aujourd'hui dans les campagnes, où ils trouvent de braves gens plus crédules.

Dans un village peu éloigné de Dijon, un disciple fervent du grand-prêtre Allan Kardec, secondé par un médium de bonne

provenance, a réussi à diviser les habitants en deux camps : les croyants et les non-croyants, et à allumer parmi ceux-ci une guerre ridicule, sinon dangereuse, et cela en essayant de leur faire voir en plein midi des vessies pour des lanternes.

Ainsi, vous avez perdu un membre de votre famille, un être que vous aimiez, vous vous présentez pour avoir de ses nouvelles ! Aussitôt on l'invoque, et il vous est permis de tenir avec lui une conversation vive et animée.

Pour ne vous citer qu'un fait entre les mille que le premier venu du village vous racontera si vous le désirez, de braves et honnêtes gens que je connais, ayant eu le malheur de perdre à l'armée un fils unique, l'espoir de leur vieillesse, assez simples pour écouter de pernicious conseils, se sont rendus à une séance préparée pour eux ; là on a invoqué l'esprit de leur enfant qui, interrogé, a répondu : « *Ne vous chagrinez plus, je suis très-heureux, je vais me marier avec une marquise, faites la noce comme si j'étais présent,* » ce qu'ils auraient fait sans l'intervention d'amis plus fûtés qu'eux.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le rédacteur, que ce serait un service rendre à nos braves villageois, en les avertissant de se mettre en garde contre les pratiques malsaines du spiritisme, contre les charlatans ou les sots qui exploitent leur crédulité ? Est-ce qu'il ne serait pas bon que les dupes de ces intrigants sachent bien que tous les spirites et les médiums du monde n'obtiennent jamais le moindre résultat en présence de gens intelligents ; que le surnaturel, sous quelque nom qu'il se présente, est une fable, et que ceux qui tiennent à voir de ces sortes de prestiges, n'ont qu'à aller chez Robert Houdin, où ils applaudiront des tours moins coûteux et plus surprenants que ceux exécutés par les spirites de campagne.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

UN DE VOS ABONNÉS.

A ce factum fantaisiste, M. P. R. a répondu par les considérations suivantes :

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 11 décembre, vous avez publié sous ce titre : *Supercheries des spirites*, une lettre qui a blessé plusieurs de vos lecteurs ; je suis du nombre.

Je ne veux pas faire ici un plaidoyer en faveur du spiritisme ; y croit qu'il veut ; mais, comme la lettre que vous avez reçue et publiée n'est que mensonge et calomnie, je viens vous dire que votre bonne foi a été surprise et rétablir la vérité.

Il existe, en effet, dans un petit village peu éloigné de Dijon, un certain groupe de personnes qui croient au spiritisme et cherchent à obtenir des effets psychologiques.

Ces personnes, toutes fort honorables, qui se réunissent paisiblement pour étudier des faits vraiment extraordinaires et asseoir leur conviction, qui respectent toutes les croyances, qui n'ont

jamais imposé leur doctrine, pensaient que l'on respecterait aussi leur repos et leur liberté. Il n'en est pas ainsi.

Quelques mauvais plaisants, et où n'y en a-t-il pas, surtout en Bourgogne, se sont mis en tête de ridiculiser le spiritisme, et se sont ingénies à imaginer *inter pocula* des évocations et des communications plus ou moins grotesques, telles que celle qui est citée dans la lettre qui a paru dans votre journal.

La personne qui vous l'a envoyée et celle qui la lui a dictée le savent fort bien. Mais il est des gens peu scrupuleux quand il s'agit de satisfaire leur intérêt ou leur rancune.

D'ailleurs, je vous le demande, de quel droit des gens qui ont foi dans les apparitions de la Salette et de la Carrière-Blanche, qui croient à la vertu de l'eau de Lourdes, viennent-ils traiter de *farceurs* ceux qui, à tort ou à raison, croient revoir des personnes aimées et s'entretenir avec elles?

De quel droit ces gens, qui vendent à beaux deniers comptants leurs remèdes de l'âme, viennent-ils qualifier de charlatans ceux qui les donnent pour rien?

Votre correspondant, Monsieur le rédacteur, sait parfaitement bien, ainsi que celui qui le fait agir, que la personne désignée par lui n'a d'autre mobile que la charité en cherchant à donner gratuitement des consolations à ceux qui souffrent.

Et puis, ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'il est peu généreux de plaisanter sur les regrets qu'éprouvent des parents que vous reconnaissez vous-même fort respectables?

Je lui cède généreusement ma part de paradis s'il peut prouver que les médiums des anti-spirites, qu'il défend avec tant de zèle, en font autant.

Il semble ignorer aussi qu'aujourd'hui les spirites sont fort nombreux dans tous les pays, et que l'on pourrait en citer dans nos sommités scientifiques, artistiques et littéraires.

Comptant sur votre impartialité, j'espère, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien insérer cette réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

UN LECTEUR DU *Progrès*.

Les Médiums guérisseurs. — M. Delsol de Cordes.

Depuis fort longtemps, nous connaissons, à Cordes, le médium guérisseur Delsol, notre frère en croyance; humble et désintéressé, il fait le bien sans ostentation, et ce sont nos amis de Cordes, venus à l'Exposition universelle, MM. Montfort et Privat, propriétaires, qui ont réuni les certificats que nous allons reproduire, afin que, aux environs de cette cité et dans les petites villes environnantes, on puisse savoir où trouver un homme dévoué qui guérit gratuitement, avec l'aide des bons Esprits, certains cas devant lesquels la science se trouve parfois impuissante.

Il ne sont pas rares ces hommes dévoués à notre cause, qui le plus souvent dans une position peu fortunée, sacrifient une partie de leur temps et souvent risquent leur santé, pour être utiles à leurs semblables ; la plupart fuient le bruit, sont réservés et modestes, parce qu'ils savent que la force guérissante qui s'échappe de leurs mains est une puissance spirituelle qui vient des Esprits guides ; ils remercient Dieu et se trouvent largement récompensés lorsqu'ils ont réussi à apaiser les douleurs, lorsqu'ils ont pu rendre la santé, à qui l'attendait pour gagner le pain quotidien.

Le médium guérisseur Delsol est l'un de ces hommes utiles et modestes.

Nous copions textuellement les certificats envoyés par MM. Montfort et Privat.

1° « Je soussigné, Garric Antoine, cultivateur de la commune de Livers-Cazelles, canton de Cordes (Tarn), certifie que mon fils, âgé de 6 mois, était très-malade ; trois magnétisations du tourneur Delsol ont suffi pour le guérir.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat, pour servir à qui de droit.

GARRIC.

Vu pour législation d'une signature, à Cazelles, 7 novembre 1878. Le maire, GERVAIS.

2° « Je soussigné, Jean Bouzinac, tailleur, restant à Livers-Cazelles, canton de Cordes, Tarn, certifie que Catherine Delmas, mon épouse, était atteinte d'une terrible maladie depuis cinq ans, et que pas un médicament n'avait pu la soulager ; nous avons appelé Delsol le tourneur, médium-guérisseur restant à Cordes, qui, par les prières qui nous recommandaient à Dieu et à l'aide de passes fluidiques sur la malade, lui fit rendre des pierres et du sable ; aujourd'hui, ma femme se porte mieux.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat. J. BOUZINAC. BOUZINAC fils. GARRIC.

Pour législation de trois signatures. Livers-Cazelles, le 7 décembre, 1878. Le maire, GERVAIS.

3° Je soussigné, Rose Blaché, veuve Prunet, demeurant à Cordes (Tarn), déclare que, étant tombée du haut de mon escalier, j'avais la tête toute meurtrie, elle gonflait à vue d'œil. Le Tourneur Delsol vint à mon secours, et, par des prières et des passes magnétiques, il fit disparaître l'enflure et je n'ai plus rien senti, signé : GARRIGUES Joseph LATILLE, BLANC Antoine, MAYZON, Marie DELSOL, ROSE BLACHE.

Pour législation des signatures ci-dessus, Cordes, 4 novembre, 1878. Le maire, R. MONESTRIES.

4° Je soussigné, Philippe Mayzon, cordonnier, à Cordes (Tarn), déclare que mon fils Antoine, âgé de deux ans, avait des attaques

violentes chaque nuit, qui survenaient à la même heure et duraient 2 heures; nous ne pouvions le tenir dans nos bras et cela dura 10 jours.

Nos voisins croyaient, comme nous, que l'enfant était perdu, lorsque Delsol, médium-guérisseur, entra chez moi; il nous fit coucher l'enfant sur le lit, nous recommanda d'adresser des prières ferventes à Dieu, et il étendit ses mains sur le souffrant.

Le petit garçon s'endormit aussitôt, ne se réveilla que le lendemain matin à 9 heures, et depuis, il jouit d'une santé parfaite.

Cordes, le 18 octobre 1878.

Ont signé : — MM. MAYZON, BLANC Antoine, Julie BLANC, GARRIGUE, A^c. BOUQUIE.

5° Je soussigné, Joseph Clément, propriétaire à Tarraliac, commune de Livers-Gazelles, canton de Cordes, certifie que Marie Mayzon, mon épouse, était atteinte de graves douleurs, j'étais obligé de la transporter très-souvent d'un endroit à l'autre; elle souffrait depuis neuf jours; je fis appeler le tourneur Delsol, médium-guérisseur, et ma femme ayant grande confiance en lui, sa présence a suffi pour sa guérison; ses douleurs ont disparu, et avec elles, une vieille maladie du cœur. Depuis, elle jouit d'une parfaite santé. — J'ai délivré le présent certificat pour servir à qui de droit.

Ont signé : CLÉMENT Joseph, C. NOUMÉGUIÈRES, Joseph FABRE, BOUZINON, GARRIC Antoine.

Pour légalisation, le 14 novembre 1878, le maire, GERVAIS.

6° Je soussignée, Rose Barasc, veuve Mayzon, domiciliée à Cordes (Tarn), âgée de 73 ans, certifie avoir eu une maladie qui me faisait enfler le corps en entier, tous les mois, et me donnait de grands maux de tête; j'étais alors obligée de me coucher pendant 8 ou 9 jours. Ce cas étrange durait depuis quatre ans, lorsque je fis appeler le tourneur Delsol, médium-guérisseur; il m'imposa les mains sur l'estomac, pendant dix minutes, tandis que, de l'autre main, il dégageait ce qu'il nommait les mauvais fluides. Dans quatre jours, j'ai été radicalement guérie, et depuis 8 mois, je suis en parfaite santé.

En foi de quoi j'ai signé cet écrit. ROSA BARASC.

Signature des témoins de cette guérison : MM. SOULÉ, Mlle ROSE VIDAL, MM. LAVILLE, GARRIGUES Joseph, MERCADET

7° Je soussignée, Anne Coste, femme de Antoine Brunel, demeurant à Cordes (Tarn); j'étais prise par des attaques de nerfs, très-violentes, depuis 28 ans; les personnes qui voyaient ces crises en étaient épouvantées; certes c'était là une triste situation.

Delsol étant venu me voir, plaignait mon triste sort; comme il

est médium-guérisseur, paraît-il, il m'a magnétisée trois fois, ce qui a suffi pour me guérir. Depuis lors, je jouis d'une bonne santé. Aussi j'ai délivré ce certificat.

Cordes, le 15 octobre 1878. — Anne COSTE, veuve Jean-Antoine BRUNEL. Ont signé : MM. SIVILLE, BOYER, RAYNAUD, FABRE, M^{lles} Marie NAJAR, Amélie VALAT, M^{lles} Rosa VIDAL, Marie DELSOL. GARRIGUES Joseph.

8^e Moi Angéline Fabre, âgée de 19 ans, restant à Terrailiac, commune de Livers-Cazelles, j'avais une maladie des pieds qui durait depuis deux ans, lorsque je me suis rendue chez Delsol; rien qu'en lui parlant, j'ai senti sur tout mon corps, de la tête aux pieds, une impression subite, sans qu'il s'en aperçoive.

Delsol me dit que c'était l'effet du don fluïdique qu'il avait, et que lorsque je ressentirais quelque douleur, de penser à lui, en demandant à Dieu par une fervente prière que je reçoive ce qui guérit; j'ai suivi son conseil, et merci, ô mon Dieu, ainsi qu'aux bons esprits et au guérisseur, qui m'ont bien soulagé. Je jouis depuis d'une parfaite santé, et je suis heureuse de délivrer le présent certificat.

Ont signé : FABRE Angéline, Germain FABRE, FABRE Brigitte, Clément LAVILLE, GARRIC.

Pour légalisation des signatures ci-dessus, Livers-Cazelles, 15 décembre 1878, le maire, GERVAIS.

9^e J'étais atteint de douleurs, provenant de la goutte, je souffrais beaucoup; je fis appeler Delsol qui me magnétisa plusieurs fois, en répétant des prières spirites; au bout de quelques jours je fus soulagé, ce qui m'engage à faire la présente déclaration et à la signer. Cordes, ce 1^{er} novembre 1878. MONTFORT, propriétaire.

Ont signé : GUILLIEM, DELSOL, GUILLIEM Antoine.

Vu pour légalisation des signatures ci-dessus, R. MONESTIEZ.

NOTA. — Nous aurions d'autres certificats à donner, mais ceux qui précèdent suffisent à prouver que, sans miracle, un humble tourneur peut guérir avec l'aide des Esprits, et que dans toute cure dite merveilleuse, il y a des agents naturels dont tous les hommes sensés peuvent se rendre compte, sans aller faire des pèlerinages à Lourdes et à la Salette.

Parmi les spirites, ils sont nombreux ceux qui peuvent soulager bien des souffrances; à Paris, nous pourrions citer M^{mes} Zacharie Blanche, Poéping, MM. Hippolyte, Evette, de Waroquier, Du-neau, Jacob (le zouave), etc., qui tous prient et imposent les mains en appelant à leur aide leurs guides spirituels; s'ils guérissent, ils ne s'en prévalent pas et ils répondent à leurs clients : Remerciez Dieu et les bons Esprits.

Dernièrement, M. Caron, propriétaire à Maison-Rouge (Jura), nous présentait M^{me} et M^{lle} Maillard, de Besançon, et M^{me} Guy,

toutes les trois médiums à incarnations ou incorporation d'Esprits et médiums-guérisseurs remarquables; pendant leur trop court passage à Paris, il nous a été donné d'assister à des séances fort intéressantes, d'observer des phénomènes qui ont bien étonné des docteurs qui ne pouvaient, avant, concevoir qu'on puisse sérieusement s'occuper des faits dits spirites.

Les convictions sérieuses ne peuvent se faire qu'à l'aide d'investigations suivies, patientes, sans parti-pris.

Nous pourrions raconter tout ce que nous ont donné les médiums : M^{me} Maillard et Guy ; mais nous laissons à M. Caron, si expert en pareille matière, si consciencieux surtout, le soin de nous faire le récit de toutes ces manifestations et des conséquences qui peuvent en être tirées par les esprits judicieux, amis de la Vérité.

Au nom des spirites parisiens, nous remercions ces dames, pour leur dévouement à la cause, pour le noble sentiment qui les pousse à être utiles à leurs semblables, sous l'initiative fraternelle de M. Caron, membre fondateur de la Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan Kardec.

Il y a, en Belgique, le médium-guérisseur *M. Boën*, dont les journaux belges ne disent mot; à tort ou à raison, ils prétendent qu'un médium guérisseur ne doit point être payé, et que s'il ne peut donner un temps utile à sa famille, il doit se retirer de la lice et laisser la place à autrui; cependant, cette opinion n'est pas celle de tous les organes spirites, et, comme la question est fort délicate, et que depuis 1858, ceux qui ont le plus tonné contre les médiums payés, ont cru, plus tard, qu'il était rationnel de ne plus être si rigoristes, nous avons sagement fait de ne point approuver ni improuver. Pour s'ériger en juge, il faut être pur soi-même, avoir rendu de bien grands services à la cause, et se croire le dépositaire de la vérité absolue; or, nous ne possédons que des vérités relatives, et Dieu seul nous jugera impartialement. Soyons donc réservés, lorsqu'il s'agit d'accuser autrui, de suspecter les intentions de qui que ce soit.

A la prière de quelques personnes recommandables de Belgique, nous dirons que M. Boën a guéri bien des malades à l'aide d'un appareil curatif et préservatif de son invention: ce sont des appareils magnétiques qui se trouvent chez lui, à Chapelle-les-Herlaimont, près l'église (Hainaut, par Charleroi, Belgique).

M. Jean Simonis de Liège, M. le docteur Dubuque, M. Charles Prochus de Soignies et quelques autres, ont été enchantés des résultats obtenus, soit par la médiumnité de M. Boën, soit à l'aide de ses appareils.

Puissent les résultats futurs venir consacrer ce que ces Messieurs regardent comme un bienfait pour bien des affligés, pour bien des éprouvés.

P.-G. LEYMARIE.

Un Esprit photographié en plein jour.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le public spirite instruit s'est réjoui, en lisant les articles pleins d'intérêt et érudits du signor Enrico Rondi, dans lesquels il démontrait le développement des phénomènes de la matérialisation qui se produisaient par la médiumnité de miss Kate Cook. Ces expériences ont été continuées, pendant dix-huit mois sans interruption; le résultat a été la manifestation d'un phénomène des plus remarquables, établissant, sans aucun doute, dans l'esprit de quelques investigateurs sérieux, toujours présents à ces séances, la certitude de leur authenticité.

Miss Kate Cook est sœur de miss Florence Cook, laquelle, à présent, est M^{rs} Corner, jadis si renommée dans le monde spirite comme médium à matérialisations pour l'esprit de Katie King.

Miss Kate Cook est âgée d'environ dix-neuf ans; elle a une taille moyenne et possède une médiumnité extraordinaire. Sa conversation n'est pas affectée, elle ressemble à celle d'un enfant, sa vie est tranquille et retirée, elle est absorbée et réfléchie; elle semble s'entretenir avec le monde invisible. Ces séances qui sont le sujet des conversations à Londres, ont un caractère strictement privé, grâce à la générosité de M. Charles Blackburn; les chasseurs de merveilles ont été sagement écartés. Le développement du médium a été rapide et des plus satisfaisants.

Le 26 mai dernier, à une heure de l'après-midi, un petit nombre de personnes étaient réunies dans le salon de M. Enrico Rondi. M. Farmer, du cap de Bonne-Espérance, M. Ellis, signor Dentoni, signor Cucco, ingénieur civil, signor Rondi, M. et MM. William Fletcher, un photographe, et miss Kate Cook, accompagnée par sa mère et son jeune frère; le médium entra dans le laboratoire, où un cabinet noir avait été arrangé avec des rideaux, comme on le fait toujours dans ces circonstances.

Les arrangements étant pris pour photographier l'esprit en plein jour, si le fait se pouvait, miss Cook, habillée d'une robe de laine noire, passa derrière le rideau. Aussitôt la voix de l'Esprit se fit entendre, nous envoyant ses salutations amicales et il nous dit : « Unissez-vous par une seule et même pensée; rassemblez toutes vos forces pour qu'il me soit permis de produire la manifestation que vous désirez. » Peu de temps après, les rideaux s'ouvrirent et nous vîmes la charmante figure de l'Esprit matérialisé, *Lillie Gordon*, habillé d'une robe blanche flottante, la figure d'une pâleur mortelle, les mouvements tremblants et incertains; il ne resta qu'un moment, mais bientôt, il reparut et prit un rang de perles et un bouquet de fleurs qui lui furent donnés par le signor Rondi. Après plusieurs apparitions et disparitions, il finit par nous apparaître parfaitement matérialisé et prêt à être photographié. L'Esprit était beaucoup plus petit que miss Cook et quand il s'éloignait de son médium, il commençait à s'éteindre et à s'affaïsser. Tout étant prêt

pour la prise photographique, l'Esprit se plaça devant le rideau, les volets et les stores furent ouverts, et le photographe commença à opérer; pendant cinquante-huit secondes, l'esprit se tint à la clarté vive du jour, pendant que nous, les mains sur les yeux, retenant notre haleine, nous attendions le résultat de ce premier essai. L'opération terminée, l'Esprit retourna à son médium et un autre verre fut préparé. L'Esprit apparut encore, mais cette fois ne put rester que quarante secondes, et le résultat fut meilleur. Cinq verres furent essayés et chaque effort fut couronné de succès. Pendant que l'on tirait le négatif, l'esprit nous priait de ne point le regarder, parce que, la lumière magnétique de nos yeux lui était plus difficile à supporter que celle du jour; cet ordre fut strictement exécuté. L'Esprit apparut ensuite, semblable à une jeune dame, disposée à recevoir nos avis, et à se plier complaisamment à tout ce que nous lui demanderions. Ci-joint, vous trouverez des photographies que nous soumettons à l'examen des nombreux amis de France et qui leur démontreront combien est grand le pouvoir de l'Esprit sur la matière.

Après ce dernier essai, l'Esprit paraissant très-fatigué, autant que l'était le médium, nous dûmes arrêter nos expériences et la séance fut levée.

Le médium, très-affaîssi, souffrait beaucoup; cela provenait de ce que, dans une séance précédente, une personne, sans y penser, ayant allumé le gaz trop tôt, l'esprit s'était trouvé vivement affecté par cette lumière subite; le médium en reçut immédiatement le contre-coup fluïdique et depuis cette époque, il souffre d'une paralysie partielle. Les rideaux ayant été ouverts, miss Cook était étendue sur sa chaise comme en léthargie et tout-à-fait anéantie, et elle ne put sortir de cet état qu'au bout de plusieurs heures. Le bouquet et le rang de perles furent trouvés dans le cabinet, placés en deux endroits distincts. Nous ne pouvons assez remercier, ni assez faire l'éloge du signor Rondi, soit pour sa patience, soit pour sa manière intelligente de mener à bien cette séance. En nous rappelant cette belle vision, apparue au milieu de nous, nous nous disions que nous avions obtenu la preuve réelle de cette vérité évidente: « Que la vie n'existe pas seulement dans la vie normale, et que la « mort est une fiction puisqu'elle est la vie véritable. » Ont signé : M. Farmer, M. Ellis, signor Cucco, M. et MM. Fletcher, Ch. Blackburn, Signor Enrico Rondi, signor Dentoni, mistress Cook, M. Cook.

NOTA. — Nous connaissons parfaitement M. Rondi, homme honorable et estimé, qui a toujours travaillé pour le bien de la cause; nous le remercions pour avoir bien voulu nous envoyer, le 14 décembre 1878, cette relation, en y joignant trois photographies de l'Esprit Lillie Gordon, que chacun peut venir voir au siège social de notre Société.

Nous adressons nos vœux à nos amis de Londres.

L'Arbre de Noël.

Noël ! Noël ! Les enfants sont en fête :
Dans un brillant hôtel du faubourg Saint-Germain
De jolis enfants gais, en se tenant la main,
Vers l'arbre de Noël lèvent leur blonde tête ;
Chantant un doux cantique, ils dansent tous en rond.

Là-haut dans la mansarde est un autre enfant blond,
Demeurant sous le toit de la maison d'en face,
Il souffle sur ses doigts que le vent du nord glace
Et regarde attentif. Un gros soupir répond

Aux chants joyeux des bébés roses.

« Mère, viens donc les voir, Dieu ! que de belles choses

« Couvrent l'arbre éclairé de ces enfants là-bas !

« Vois, comme il est orné de petites chandelles,

« On croirait voir d'ici un millier d'étincelles ! »

Mais sa mère travaille et ne lui répond pas.

La chambre est froide et nue, et le vent sous la porte

Souffle âpre et dur ; dans l'âtre, point de feu,

C'est que la pauvre veuve, hélas ! gagne si peu !

Elle ne répond pas, sa douleur est trop forte,

A son pauvre petit elle cache ses pleurs.

La chandelle de suif a de pâles lueurs ;

Sur son travail penchée elle n'y voit qu'à peine.

L'enfant enveloppé d'un vieux châle de laine,

Si passé qu'on ne peut en dire les couleurs.

A bien froid, son petit corps tremble.

« Mère, viens voir un peu, comme ils dansent ensemble !

« Pourquoi l'enfant Jésus ne vient-il pas chez nous ? »

La mère, pour le coup a quitté son ouvrage.

« Viens dormir mon amour ; il est tard, à ton âge

« Il faut dormir ! » Un pleur brille dans ses yeux doux.

Mais l'enfant veut rester ; sur le carreau qui gèle

Il appuie en pleurant son petit front si pur.

Puisque c'est la Noël, il peut veiller bien sûr,

Personne n'est couché ; de son mignon pied frêle

L'enfant frappe le sol d'un geste impérieux.

Il souffre, pauvre enfant, mais il est curieux

De contempler de loin ces enfants qui s'amuseut.

.....
Sur l'arbre de Noël les petits cierges s'usent,

Et l'on va détacher de l'arbre glorieux

Bonbons, jouets de toute sorte.

Hélas ! six mois avant, une fillette est morte :

Sa mère, en ce moment sent son cœur se serrer.
Elle était l'an passé si vive et si joyeuse!
Sa chevelure d'or flottait longue et soyeuse,
Pauvre ange! maintenant il lui faut la pleurer.

Loin des enfants rieurs, auprès de la fenêtre,
Elle s'en va rêver à l'enfant qui n'est plus!
Ah! le riche, entouré des trésors superflu,
A ses douleurs aussi! Pauvre cher petit être,
Où donc es-tu? dit-elle en essuyant un pleur.

Montant comme un nuage, une blanche lueur
Paraît devant ses yeux, et lentement se change,
Grandit et prend un corps. Ciel! c'est bien son cher ange,
L'enfant qu'elle pleurait, plus belle en sa pâleur!

Oh! ce n'est pas une chimère,
C'est elle qui revient pour consoler sa mère.
Elle lève la main et tend son petit doigt.
La dame, le cœur plein d'une ineffable joie,
Ecarte doucement le long rideau de soie
Et l'ange lui fait voir l'autre enfant sous le toit.

Puis, l'esprit gracieux en souriant s'envole,
Mais la mère a compris et sans rien dire sort.

.....

Là-haut l'enfant glacé gémit et se désole,
Il sent mieux maintenant la rigueur de son sort.
« Jésus n'est pas venu » dit-il, pleurant bien fort,
« Ils ont tous des joujoux, ces enfants de mon âge;
« Puisqu'il n'est pas venu, je ne serai plus sage.
« A quoi cela sert-il? Jésus ne m'aime pas! »
Mais dans l'escalier noir montent de légers pas!
Bientôt la porte s'ouvre et le vent froid s'engouffre.
L'enfant tout étonné ne pense plus qu'il souffre
Et se tait : Une dame, en robe de velours,
Entre, et va vers l'enfant qui recule toujours.
La veuve, stupéfaite, un moment se dérange,
Mais, la dame sourit et dit avec douceur:
« Moi, je suis mère aussi, donc vous êtes ma sœur.
« Et je viens vous trouver de la part d'un bel ange. »
La veuve est à ces mots plus étonnée encor.
« L'ange est venu ce soir et j'ai les mains chargées
« De joujoux, de gâteaux et de belles dragées
« Pour toi, mon cher petit. » Elle met un peu d'or,
Sur la table, caché dans les plis de l'ouvrage.
Elle embrasse l'enfant et lui dit d'être sage,
S'avance vers la veuve et lui tendant la main
Dit : « Fêtez la Noël, je reviendrai demain. »

MARIE DE PERALTA.

Séance du groupe spirite H. Lebreton (au Mans).

MESSIEURS,

Nous vous offrons l'expression de notre reconnaissance pour l'accueil fraternel que M. Lebreton a reçu chez vous, ainsi que pour l'offrande des livres que nos frères ont tous été heureux de recevoir; nos amitiés à M^{me} Allan Kardec et à vous tous de notre part. Soyez aussi, assez bons pour être notre intermédiaire, auprès de M. René Caillié, pour le remercier de sa bienveillance.

Comme vous avez fait promettre à M. H. Lebreton, de vous faire le récit de ce qui nous serait donné comme faits remarquables, je vous donne la communication suivante. Le deux novembre dernier, jour de la fête des morts, nous étions douze personnes réunies; l'Esprit de ma mère vint nous bénir et nous annoncer une séance pleine d'intérêt, sous la présidence du guide de l'un de nous; ce guide, esprit très-sympathique à notre groupe se nomme Volliat. Sur son conseil, nous avons éteint les lumières, et une personne passa dans une autre pièce pour écrire sous la dictée du médium qu'il pouvait entendre. Quatre assistants ont distingué des lueurs brillantes, formant, soit des caractères, soit des formes d'Esprits. Mon mari qui est médium voyant, a obtenu ce qui suit, en lettres fluidiques :

« Je vois un Esprit, il veut se manifester, sous la forme d'une femme, — elle est très-grande, vêtue d'une longue robe blanche. — Elle parle, — déclare se nommer Jeanne Victoire, Petit-Jean. femme Cornilleau, — puis, elle me montre un tableau sur lequel je lis ces mots :

« Je viens vous remercier, au nom de la famille spirituelle, de votre bon souvenir. Il n'y a pas de fêtes sans fleurs, et cependant, cette table en est dépourvue; vous apportez, nous le savons, la fleur de l'amitié, cette fleur impérissable, qui, à nos yeux, est bien préférable à toutes les fleurs mortelles que vous auriez pu apporter ici et que vous avez oubliées, je le constate sans trop vous le reprocher. (Ici l'Esprit se tourne de tous côtés, et semble appeler quelqu'un.) Je vois paraître un Esprit, je le reconnais pour un de nos amis d'outre-tombe, Esprit très-sympathique qui nous a déjà favorisés de plusieurs apports très remarquables, — nous le connaissons sous le nom de James. — L'esprit de notre sœur, Jeanne Victorine, lui dit : « Va mon frère, va chercher un souvenir pour cette soirée, une récompense pour ceux de nos frères qui cherchent la vérité.

Mes amis, qu'elle soit pour vous tous, cette récompense; faites-en le partage.

Je ne puis maintenant, faire place à un autre Esprit, sans vous donner quelques conseils : les conseils sont des fleurs ; lorsqu'ils sont bons les fruits en sont doux.

Un Esprit qui vous aime particulièrement puisque vous possédez

parmi vous celui qu'il chérit et qu'il aime le plus, que peut-il faire de mieux en votre faveur, que de vous guider, que de vous répartir les fruits de la vérité.

Plusieurs d'entre vous, en recevant le petit hommage que mon frère Leymarie vous envoie, ont pensé que ce don avait une valeur ; il est fait au nom de la société Allan Kardec, qui vous les envoie dans un but utile, non-seulement pour que vous les lisiez, mais encore, pour que vous les fassiez lire à d'autres. Ces livres ont une valeur ; ils sont le produit de cotisations et sont répandus dans le but de semer la lumière. Je sais bien que vous tous, pour la plupart, vous vivez d'un travail laborieux et que vous ne pouvez faire des efforts, comme tant d'autres spirites, mais rendez à autrui ce que l'on a fait pour vous, la chose est bien simple ; pour arriver à ce but, ayez un petit tronc ; cotisez-vous, sou par sou, centimes par centimes, jusqu'à ce que vous ayez réalisé la somme de 25 fr. pour venir en aide à la Société (1), qui fait des efforts surhumains. Je ne viens pas vous dire : donnez, je vousdis seulement, faites partie du grand centre qui s'organise, qui certainement, va jeter une grande lumière sur votre pays. Frères ! faites ce que je vous conseille, vous aurez par cela seul représenté votre petite réunion à l'assemblée générale ; avec le peu que vous aurez donné, vous serez membres de la grande famille, vous aurez pris une part collective et tous vos noms inscrits sur le revers de la carte d'entrée donneront à chacun le droit de venir s'asseoir à cette assemblée, et d'y être comme chez lui. Si le tronc augmente, n'avez-vous pas parmi vous, des souffrances à soulager ? Si vous n'en avez pas et si les bons Esprits vous protègent, eh bien ! vous en trouverez ailleurs, car il y a des malheureux qui manquent de pain.

Pour nous, votre petite réunion est des mieux constituées ; vous êtes tous frères, vous êtes tous égaux et vous appelez, pour vous présider, un Esprit bienveillant. Je crois que, dans votre confiance en nous vous ne serez jamais trompés, à moins que, vous ne veniez ici avec l'envie de rire. — Serrez vos rangs, mes frères, toujours, de plus en plus, et que la charité forme entre nous une chaîne indissoluble. Usez de cette charité, vous en manquez quelquefois ; si l'un de vous a un petit défaut, peut-être a-t-il une qualité qui le relève et celui qui trouve toujours à redire sur les actes d'autrui, de ses frères en épreuves, n'est souvent lui-même qu'un sépulcre blanchi. — Je ne puis continuer plus longtemps le médium se fatigue ; je serais heureux en vous quittant, de vous voir disposés à suivre mes conseils. Votre sœur, Jeanné Victoire. »

Vous pouvez apporter les lumières ; l'épreuve a été assez longue pour ce soir, ajoute le médium parlant.

L'appartement étant éclairé, nous trouvâmes une couronne de lierre posée sur la table.

Notre petit groupe est libre, nous sommes chaque fois en

(1) Société scientifique d'Études psychologiques.

nombre plus ou moins grand ; chose remarquable, nous étions douze personnes présentes à cette soirée, et la couronne avait douze feuilles.

Notre ami James a déclaré avoir pris le lierre tout près de notre maison, disant que nous en verrions les traces le lendemain ; effectivement, nous avons trouvé dans notre jardin, un grand cordon de lierre arraché d'un mur qui entoure un petit bassin ; la trace de la cassure était parfaitement visible.

Je termine, en vous envoyant le salut fraternel de frères dévoués qui, pour la plupart, vous sont inconnus.

Recevez, Messieurs et frères en croyance, l'assurance de notre entier dévouement (1).

Pour le groupe : ERNESTINE femme LEBRETON,
Rue du Bourg-Belé, Passage Contreau, n° 9.

Les membres présents à la séance du 2 novembre, certifient, l'exactitude de la communication et de l'apport obtenu.

ERNESTINE femme LEBRETON.

E. CONTREAU.

HENRI LEBRETON.

FROGERS.

GRENET.

HENRI GUENET, E. CORNILLEAU.

F. BLAVETTE.

Pour mon mari absent,

J. BLAVETTE.

M^{me} NIEPCERON.

M^{me} Veuve MALHERBE.

Devoirs naturels de l'enfant et du père. (Suite.)

Voir la *Revue* de novembre 1878. (Communication)

Vous comprenez maintenant tout l'enseignement qui découle de cette nécessité de l'entretien et de la conservation de ce précieux outil. Dieu dans sa justice infinie le brisera à temps. Soyez-en convaincus ; mais c'est à vous, pères de famille qu'incombe le devoir de le développer par tous les moyens possibles chez l'être faible qui vous est confié, car plus l'outil sera bon, fort, robuste, soigné, plus il sera propre au service qu'on attend de lui.

Il y a donc faute de la part de celui qui néglige de veiller à la formation, au développement complet de la matière corporelle ; il y a faute plus grande encore, si des excès nuisibles à la santé viennent compromettre son existence.

Nous passons sous silence, comme ne rentrant pas dans le cadre que nous nous sommes tracés, la responsabilité qui incombera aux Esprits qui, volontairement, auront pendant leur vie terrestre con-

(1) Nous n'avons pas partagé la couronne, suivant l'avis de tous, nous l'avons faite encadrer, et pour réparer notre oubli, nous lui avons ajouté un petit bouquet d'immortelles ; le portrait de M^{me} Cornilleau est placé au milieu. Le tableau est chez nous, au siège de nos réunions. Nous avons aussi un petit tronc suivant le conseil donné.

tribué à la mutilation ou à la destruction partielle ou entière de leur corps.

Demeurez persuadés que les jeûnes, les macérations, les cilices, les mauvais traitements, les excès, tout ce qui tend, en un mot, à affaiblir le corps et à hâter sa décomposition **est contraire** à la loi de Dieu et condamné par elle. Soyez certain, au **contraire**, que tout ce qui tend à son développement et à sa **conservation** est conforme à cette loi et sera récompensé.

Les devoirs du père vis-à-vis de l'enfant, à ce point de vue, se bornent donc à employer les moyens en son pouvoir pour assurer à ce dernier matériellement une existence en rapport avec le milieu dans lequel il est appelé à vivre, en attendant qu'à son tour celui-ci lui rende dans la vieillesse le même service, si les nécessités de la vie l'obligent à recourir à lui pour soutenir le poids des infirmités qui en sont inséparables.

Enfants, n'oubliez donc jamais toutes les peines, les tourments, les douleurs qui ont accompagné votre jeunesse; vous ne pourrez peut-être bien réellement les apprécier que lorsque l'expérience vous obligera à souffrir aussi par vos enfants; mais souvenez-vous toujours que vous devez assistance, dévouement, affection, reconnaissance à ceux qui vous ont élevés et que **leurs derniers jours** doivent être par vos soins, votre amour et votre sollicitude, des jours heureux et bénis!..

Les lois divines sont basées sur l'amour infini de Dieu pour ses créatures. Voyez autour de vous, cherchez dans la nature, fouillez les profondeurs de l'espace, et vous retrouverez partout ce grand et sublime principe : l'amour. Si le créateur, le père de famille par **excellence** vous entoure, vous protège constamment de son affection **bienveillante**, lui si grand, si puissant, si juste, si parfait, comment l'homme sa créature privilégiée, petit atome intime, ne lui rendrait-il pas amour pour amour? Ne vous étonnez pas cependant si en réfléchissant au spectacle navrant qui se déroule à vos yeux vous rencontrez l'immense majorité de la fourmilière humaine, **indifférente au vrai culte de Dieu**; ne vous étonnez pas si parmi les **ingrats de la terre**, vous voyez des malheureux qui vont jusqu'à nier son existence sans se rendre compte de celle qui leur a été octroyée. **Ne savez-vous pas** que l'esprit, détourné de sa route, perdu au milieu des sophismes, ne cherche plus à se reconnaître, et s'abandonnant des inspirations aux sens et aux passions, n'a plus le courage de revenir en arrière. Les esprits d'égoïsme et d'orgueil, guides perfides de ses pas perdus ne quitteront que bien difficilement leur proie. Oh! s'il en est ainsi, c'est que l'homme a méconnu ses devoirs envers Dieu et envers ses semblables. C'est que bien peu sur la terre acceptent avec dévouement la tâche d'instruire leurs frères et de leur montrer le but à atteindre : le perfectionnement moral.

Le mal est là, mais le remède est bien près. Que chaque homme soit le bon génie de la famille, le protecteur de son enfant, l'éduca-

teur constant, donnant la leçon et l'exemple des vertus qui sont la conséquence et l'accomplissement des lois de Dieu, et vous verrez renaitre votre humanité à la véritable vie, à la vie de l'Esprit.

L'enseignement moral est pourtant si simple, quand il est bien compris, que l'homme sérieux doit se demander comment il est encore des humains qui ne le suivent pas. La loi d'amour est si facile à observer, il n'y a point d'efforts à faire, de difficultés à vaincre, il ne faut que se laisser doucement entraîner à ce courant bienfaisant. Que de résistance au contraire pour ne pas y obéir !

Pauvres hommes de la terre, que d'entraves vous apportez, que de peines vous prenez pour vous rendre malheureux ici-bas ! Et plus tard ! Rappelez-vous donc les paroles de Celui qui s'est chargé volontairement de venir du Ciel vers vous pour vous apprendre à aimer. C'est l'amour qui a dirigé sa mission difficile, c'est l'amour qui préside encore aujourd'hui à ses travaux. Ecoutez sa douce voix. Elle résume tous vos devoirs : « Aimez-vous les uns les autres, et Dieu par-dessus tout, là est toute la loi et les prophètes. »

Nous pourrions, dans ce travail, nous arrêter ici et expliquer ce grand principe au père et à l'enfant. Mais serait-il bien suffisant ? suffit-il, en effet que le père dise à son fils : Enfant, aime Dieu et ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait ? Hélas ! non. Au point où vous êtes arrivés, il faut quelque chose de plus, des détails qui puissent vous faire comprendre toute l'étendue de ces devoirs jusqu'à présent si mal pratiqués. Lorsque chaque père de famille les mettra en pratique, quand chaque enfant suivra l'exemple du père, vous serez bien près du royaume de Dieu.

Si un fils aujourd'hui demandait à son père quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu, combien en est-il qui pourraient lui répondre ? Bien peu, n'est-ce pas ? Il en est pourtant. Demandez aux spirites et ils vous répondront : ils se résument en trois mots. Amour. — Adoration. — Reconnaissance.

Est-il bien difficile de se soumettre à ces sentiments que le cœur dicte sans cesse ? Vous aimez votre prochain, vous admirez ses œuvres, vous reconnaissez ses bienfaits, vous demandez son assistance dans l'adversité, oh ! pourquoi ne pas agir vis-à-vis de Celui auquel vous devez tout, comme vis-à-vis de celui qui hier ne vous était rien et qui peut-être ne vous sera rien demain ! que sont donc les hommes près du Dieu tout-puissant ? leur affection est passagère, leurs œuvres sont bien petites, leurs services bien restreints et souvent dictés par des sentiments cachés qu'ils n'oseraient vous avouer en face. Et Dieu est un bon père, infini dans son amour comme dans sa miséricorde. Il vous a pardonné mille fois malgré votre ingratitude et sans cesse il vous tend les bras. N'est-ce pas lui qui malgré votre oubli de ses lois bienfaisantes nous permet de venir vers vous vous transmettre les sentiments que son amour inspire ? Ne vous comble-t-il pas toujours et toujours de ses bienfaits dans la vie matérielle comme dans la vie morale ? Est-il une minute dans votre existence qui ne doive vous rappeler qu'il veille sur vous ?

Le premier devoir du père envers Dieu, celui qu'il doit tout d'abord suivre et inspirer à son fils, c'est le tribut d'amour, d'admiration et de reconnaissance. Le moyen de le remplir, vous le connaissez tous, mais tous vous ne le pratiquez pas : *c'est la prière*. Priez avec votre enfant, qu'il apprenne de vous comment il doit prier et pourquoi il doit le faire. Que les premiers mots qu'il balbutie soient pour Dieu, mais aussitôt que sa petite intelligence pourra elle-même formuler sa pensée, laissez-lui exprimer ses sentiments dans son langage enfantin et nouveau chaque jour, car il faut éviter l'écuil des prières banales et écrites, récités à heure fixe, prières monotones, souvent distraites et incomprises qui sont une injure plutôt qu'un élan du cœur.

Sachez donc que toute pensée d'amour, d'admiration, de reconnaissance est une prière ; que toute action bonne, que toute parole dictée par l'amour de vos frères est une prière. Qu'importent les mots, les actes, s'ils expriment un sentiment d'amour, une action de grâce, un remerciement, une offrande, ils sont une prière. **Puisque vos pensées le suivent**, puisque vos actions sont continues et vos paroles fréquentes, votre prière sera de chaque instant, si vous êtes fidèles aux enseignements que nous vous donnons.

Vous le voyez la prière est bien facile et l'instruction du fils n'offre pas de difficulté à celui qui veut progresser en donnant l'exemple. N'avez-vous pas constamment sujet d'appeler l'attention de votre élève sur ces devoirs importants ? une circonstance heureuse, un bienfait, une occasion de faire le bien, une aumône, un bon sentiment, une inspiration subite, reportez tout à Dieu qui en est l'auteur et rappelez-lui souvent que la voix de la conscience est la voix de Dieu.

Montrez-lui le grain de blé, la fleur des champs, la mer immense et le ciel avec ses globes étincelants, dites-lui que l'auteur de ces merveilles est celui qui a créé son être ; faites-lui comparer la grandeur des œuvres de Dieu avec la pauvreté des œuvres de l'homme, et son admiration croîtra et il aimera davantage son créateur. Dites-lui que ces planètes, ces étoiles, ces nébuleuses qui ornent l'espace infini sont des mondes habités par les Esprits comme lui, que parmi ces mondes il en est de splendides, mondes régénérateurs, mondes heureux, mondes divins, créés pour *tous* et auxquels *tous* nous pouvons parvenir, si nous progressons suivant les lois immuables de Dieu. Puis vous l'initierez aux enseignements des Esprits qui lui apprendront comment ils ont franchi l'étape terrestre pour s'élancer dans le monde spirituel vers la félicité suprême.

Mais pensez-vous qu'il vous suffise d'exprimer ces sentiments vis-à-vis de votre Père céleste ? croyez-vous n'avoir jamais besoin non-seulement de sa miséricorde, mais aussi de son assistance et de sa protection ? Pauvres frères de la terre si faibles et qui vous croyez si forts, qui vous montrez sans cesse si vains et si orgueil-

leux, n'avez-vous pas à chaque instant la preuve que si vous n'étiez pas soutenus, encouragés dans la lutte de l'épreuve, vous succomberiez inévitablement sous le poids de vos pressions incessantes ? Si vous voulez sincèrement progresser, devenir meilleurs pour sortir victorieux de ce lieu d'expiation, pour voler vers une station bienheureuse, ne voyez-vous pas qu'il vous faut un appui ? Et d'où vous viendra-t-il ? vous ne l'attendez pas de vos semblables, il serait bien peu de chose, cherchez-le donc où votre cœur vous le montre, près de Dieu et de ses inessagers. Il vous a été dit et il vous est répété sans cesse : cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira. Oui, c'est là qu'est la force, la puissance qui vous soutiendra, la grâce qui vous encouragera, frappez et l'amour répondra à votre appel. Dieu vous attend pour vous aider, mais il veut que vous demandiez, demandez donc et il vous sera donné.

(A suivre.)

Esprit LEBRUN, M. C. P.

Nécrologie.

MORT DE M. JEAN, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE.

Dans la *Revue* d'octobre 1878, vous avez inséré quelques lignes rapportant la mort de notre frère, M. Jean, décédé à Nouméa, où il remplissait les fonctions de procureur de la République. M. Jean, plus jeune que moi de quelques années, l'un de nos voisins les plus proches, a presque pendant toute sa vie, avant son entrée dans la magistrature, vécu avec nous dans une très-grande intimité. Aussi les personnes de notre connaissance qui ont lu la *Revue spirite* d'octobre n'ont-elles pu manquer de remarquer la coïncidence de l'article que vous avez bien voulu consacrer à notre mère chérie avec l'annonce de la mort de notre excellent ami Jean.

J'ai, du reste, envers lui une dette de cœur à acquitter. Il fut mon initiateur à cette bien-aimée doctrine qui fait aujourd'hui notre inébranlable consolation et notre non moins inébranlable certitude dans un avenir heureux. Il fut, je puis le dire, mon premier maître, comme notre vénéré Demeure avait été le sien. Avec lui, j'ai fait le voyage de Toulouse, le 26 septembre 1862, pour aller voir notre maître Allan Kardec qui se trouvait ce jour-là dans cette ville. Nous le trouvâmes dans une chambre de l'hôtel du Midi, sur la place du Capitole, et, lorsque notre introducteur et frère spirite, M. Barrès, eut annoncé le groupe de Sainte-Gemme, le maître se leva en témoignant sa satisfaction et en venant à nous avec cette marque de bonté qu'il avait toujours sans doute lorsqu'il était convaincu de la sincérité des adeptes qui se présentaient à lui.

M. Jean avait, en effet, ébauché un groupe à Sainte-Gemme, et on peut en trouver des traces, soit dans les numéros de la *Revue spirite* de l'époque, soit dans les archives de la Société parisienne des Études spirites dont M. Jean fut membre honoraire.

Nous avions eu connaissance, il y a quelque temps, des discours prononcés par les autorités de Nouméa sur la tombe de notre ami,

et mon intention avait été de vous en envoyer une copie dès que je le pourrais. Mon frère ayant pu la prendre sur le journal de la Nouvelle-Calédonie, je crois devoir vous la transmettre, afin que vous en usiez au mieux des intérêts de la doctrine.

Veuillez agréer, bien cher ami et frère, avec la nouvelle assurance de tout mon dévouement pour vous et tous nos frères spirites, nos bien fraternelles salutations.

E. CONDORCET.

« Jeudi 31 janvier, à cinq heures du soir, ont eu lieu les obsèques de M. Jean, procureur de la République, chef du service judiciaire, décédé la veille, à six heures et demie du soir. Le deuil était conduit par M. Soupias, neveu du défunt ; venaient ensuite la magistrature, le parquet et le barreau, en robe.

M. le contre-amiral gouverneur, accompagné de députations d'officiers et fonctionnaires des différents corps et administrations assistaient à la cérémonie. — Un piquet de vingt hommes rendait les honneurs. — Les coins du drap étaient tenus par M. l'ordonnateur Morau ; M. Littaye, directeur de l'intérieur ; Joubert, conseiller colonial ; Augier, président du tribunal supérieur. — Une longue file de voitures a suivi le corbillard jusqu'au cimetière.

Devant la fosse, M. le gouverneur, M. le président du tribunal supérieur et M. Dubain, avocat, ont dit, au nom de la colonie, de la magistrature et du barreau, un dernier adieu à M. Jean. — M. le gouverneur s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs, nous voici de nouveau devant une fosse ouverte. La mort fauche terriblement parmi nous et, cette fois encore, elle a frappé un homme éminemment utile au pays, un homme aimé et respecté de tous. La position qu'il occupait si dignement rend cette perte encore plus cruelle dans le moment de crise aiguë que nous traversons. Que de deuils en peu de temps ! Mais il faut nous résigner et supporter en toute humilité les épreuves que Dieu envoie à la pauvre Calédonie.

« Monsieur Jean, auquel nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs, était encore plein de vie et de santé dimanche dernier. J'ai un billet tracé de sa main le mardi matin, dans lequel il me parle d'une indisposition : hier, mercredi, il rendait son âme à Dieu. Dans la force de l'âge et doué d'une santé robuste, il avait un moral excellent. La maladie ne l'en a pas moins foudroyé.

« Nous en sommes tous atterrés ; nous regrettons, suivant nos positions respectives, qui un collaborateur précieux, plein de lumières et de bon sens, qui un chef bienveillant et instruit, ou un ami, ou un juge au caractère vraiment élevé. Tous, à divers titres, nous le pleurons sincèrement. Mais qui pourra dire les douleurs de la famille qu'il avait appelée auprès de lui et qui sans doute traverse les mers en ce moment ?

« Je m'arrête, Messieurs, et dis un suprême adieu à cette dépouille mortelle, avec l'espérance qu'au-delà du tombeau nous retrouverons l'ami qui nous a quittés. »

M. Augier, président du tribunal supérieur a pris ensuite la parole :

« Monsieur le gouverneur, Messieurs, le malheur qui nous frappe ne pouvait être plus cruel ni plus inattendu. Qui de nous ne se souvient d'avoir vu, il y a deux jours à peine, rayonnant d'une santé qui semblait défier toute atteinte, l'honnête homme auquel nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs. Dans les tristes cérémonies comme celle qui nous réunit aujourd'hui, il est d'un usage, à bon droit suivi, de retracer la vie de celui que la mort vient de ravir à ses proches et à ses amis. Quoique le plus ancien ami et le plus ancien collaborateur de M. Jean, je ne puis, à regret, m'acquiescer de ce devoir. C'est le malheur attaché à la vie du fonctionnaire colonial, qu'il ne puisse rester longtemps dans le même lieu et y laisser les longs souvenirs qui lui permettent ces évocations du passé, dans lesquelles on peut puiser un dernier exemple et une dernière consolation.

« Mais, par bonheur, l'homme est toujours le même et la partie de son existence, que M. Jean a vécue parmi nous, nous est un sûr témoignage de ce qu'a été celle que le passé nous dérobe. Nous pouvons affirmer qu'on ne pouvait trouver un caractère plus droit, une vie plus digne. Après une carrière judiciaire commencée en France dans les laborieuses fonctions de juge de paix, continuée en Algérie, soit dans le même ordre de juridiction, soit dans l'important ressort de Constantine, en qualité de juge d'instruction, M. Jean fut appelé, par la confiance du chef de l'État, au poste délicat entre tous de chef du service judiciaire en Nouvelle-Calédonie.

« Ici, Messieurs, les actes de sa vie se sont passés en pleine lumière. Tout le monde sait ce qu'il a montré d'activité, d'impartialité, de science juridique dans sa vie de fonctionnaire et de magistrat, de dignité dans sa vie privée.

« Il a été pour nous, ses collègues, pour tous, je puis le dire, un exemple constant de toutes les qualités qui font le parfait magistrat et le parfait honnête homme. Doué au plus haut degré de cette vue supérieure de l'intérêt général, devenue si rare, son esprit lucide et droit ne savait pas s'arrêter aux considérations étroites nées de l'intérêt privé et de l'égoïsme. — En des temps de crise tels que ceux que nous traversons en ce moment, la mort de tels hommes est un malheur public, le deuil d'aujourd'hui le prouve bien. La haute administration de la colonie perd en M. Jean un de ses appuis et de ses conseillers les plus sûrs et les plus éclairés ; cette perte, je la vois, est vivement sentie et ce nous est, à nous magistrats, une sorte d'amère consolation de voir ainsi regretter celui qui fut pour nous le chef le plus bienveillant, le guide le plus sur l'ami, le plus dévoué.

« Après cette rapide esquisse du caractère public de M. Jean, je ne veux pas dévoiler les confidences qui lui sont échappées dans l'intimité dont il m'honorait, je respecterai devant sa tombe la délicate pudeur sous laquelle il cachait ses bonnes actions. Je dirai

seulement, et je suis sûr d'être cru sur parole, qu'il était le parent le plus dévoué en même temps que la bienfaiteur le plus discret.

« C'est au moment où le sentiment profond qu'il avait des devoirs sacrés de la famille, allait trouver sa récompense dans l'arrivée prochaine à Nouméa, de sa sœur et de ses nièces, dans la création qu'il avait si longtemps rêvée d'un centre de douces affections, que la mort est venu le frapper.

« Tout est fini pour lui, au moins ici-bas, mais il était de ceux qui croient à l'existence d'un monde meilleur où se retrouvent ceux qui se sont aimés et qui ont bien vécu. Cette foi a été sa dernière consolation, qu'elle soit aussi la nôtre dans cette épreuve, qu'elle adoucisse nos regrets !

« Je termine, M. le gouverneur, Messieurs, en vous remerciant au nom de la famille de M. Jean, au nom de la magistrature tout entière, du dernier témoignage de sympathie que vous venez de donner à celui dont la perte sera pour tous ceux qui l'ont connu, un douloureux souvenir. »

M. Dubain a ensuite dit un dernier adieu à M. Jean, au nom du barreau dont il emporte tous les regrets.

(*Moniteur de la Nouvelle-Calédonie*, du 6 février 1878.)

Après M. Marion, président de la Cour, à Alger, M. Jean, procureur de la République; dans la magistrature, bien des dignitaires croient comme nous à tout ce qu'enseigne le spiritisme.

Dans la revue du mois de mars, nous parlerons de la mort de M. et M^{me} Eysseric; du prince Emile de Sayn de Wittgenstein; de M. le docteur Martial Rouvière; de M. Roustaing, ex-bâtonnier de l'ordre des avocats; de M. Blanc de Lalesie, Théodore Wulf, etc.

Errata de Livres-pensées.

Page 14, 17^e ligne, au lieu de *et attractives*, lire : « et attraction. »

Page 16, 3^e ligne, au lieu de *Naples*, lire : « à Naples ». Plus loin, 8^e ligne, au lieu de « *Nana-Sahib voit* », lire : « *Nana-Sahib croit* ».

Page 17, 3^e ligne, au lieu de *oh ! l'âme*, lire : « *L'heure des*. » 8^e ligne, au lieu de *éclairer les lueurs*, lire : « *éclairer l'avenir*. » Plus loin, 13^e ligne, au lieu de *péniblement*, lire : « *paisiblement*. »

Page 19, 9^e ligne, au lieu de *ferientur*, lire « *ferient*. »

AVIS IMPORTANT. — L'administrateur prend sur lui de renvoyer la *Revue spirite* aux anciens abonnés qui ont négligé de renouveler leur abonnement; prière à nos amis et F. E. C. de ne pas oublier d'écrire à M. P. G. Leymarie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 5.

Le gérant, H. JOLLY.

Paris, imprimerie JULIOT, rue Dombasle, 54. — Maison à Tours.